



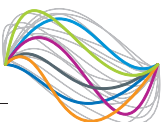
**2016**  
**2018**

BILAN  
& PERSPECTIVES

---

UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

UBFC



UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



# SOMMAIRE

## MOT DU PRÉSIDENT

4

## CONTEXTE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

7

Implantations des établissements membres UBFC ..... 8

Chiffres clés ..... 9

UBFC : un projet collectif ..... 9

Les atouts d'UBFC : des projets structurants ..... 9

## CONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DE RECHERCHE UBFC

11

**1 - 2016-2018 : le défi de la structuration ..... 12**

1.1 - L'installation de l'exécutif

1.2 - La mise en place et le suivi des instances

1.3 - L'organisation des services

1.4 - L'articulation UBFC Siège et établissements membres

**2 - 2016-2018 : les résultats et les impacts d'UBFC pour le site ..... 25**

2.1 - Les projets structurants

2.2 - Actions de la structuration de la recherche

2.3 - La formation

2.4 - La culture scientifique & le renforcement du lien avec la société

2.5 - La vie étudiante

2.6 - La politique numérique

2.7 - Les actions à l'international

## MOT DU PRÉSIDENT

---



Chères et chers collègues,  
Chères étudiantes et chers étudiants,  
Mesdames, Messieurs,

En avril 2016, nous avons été élus pour développer la politique de site, porter le projet ISITE-BFC et construire la nouvelle université fédérale UBFC.

Depuis, mon équipe et moi-même avons, avec et pour la communauté, engagé plusieurs projets structurants et enregistré des succès importants. Dans un contexte souvent difficile, nous avons pu compter sur une équipe administrative motivée par un sens aigu de l'intérêt général et qui n'a pas ménagé son investissement. Ensemble, nous nous sommes donnés comme mission de bâtir les fondations nécessaires, afin que puisse se déployer un espace d'enseignement supérieur et de recherche régional proche des préoccupations des territoires, tout en déployant une stratégie d'excellence permettant de rayonner nationalement et internationalement en nous appuyant sur les atouts de notre site en matière de recherche et de formation. Nombre d'entre vous, au sein de la communauté, ont contribué à cette construction et aux premiers succès. Que chacune et chacun, de toutes catégories de personnels, en soit chaleureusement remercié(e).

Notre site Bourgogne-Franche-Comté est spécifique, voire unique à l'échelle nationale, parce qu'il conjugue excellence scientifique et développement territorial au plus près de nos concitoyens, par la présence de l'enseignement supérieur et de la recherche dans 13 villes du territoire. Ainsi, il s'agit d'allier :

- ❖ la ferme volonté, à travers le portage d'un projet I-SITE (Initiative Science-Innovation-Territoires-Economie), de l'accroissement de notre rayonnement national et international par l'émergence de l'université cible « Université fédérale UBFC » selon une trajectoire inscrite dans ISITE-BFC,
- ❖ à une présence des établissements membres dans treize villes de Bourgogne-Franche-Comté, l'ensemble proposant une offre de formation et de recherche pluridisciplinaire et assurant une présence de l'enseignement supérieur en divers points de la Région.

En d'autres termes, notre regroupement pluridisciplinaire marche sur deux pieds, celui du développement de l'excellence et de la valorisation internationale indispensable de notre enseignement supérieur et de notre recherche dans un monde en forte évolution, et celui d'une offre au plus près de nos concitoyens et de notre écosystème socio-économique. Loins d'être antinomiques, ces deux piliers, « excellence en recherche et en formation » et « coordination territoriale » sont complémentaires. La synergie entre les établissements au sein de la COMUE, avec les partenaires d'ISITE-BFC, de nos laboratoires, et avec l'écosystème régional est pour cela essentielle.

C'est une réelle ambition et, je l'ai dit, une véritable spécificité de notre territoire. J'ajouterais volontiers que c'est même enthousiasmant. Cela nécessite un haut niveau d'exigence scientifique en recherche et en formation associée à une vision inclusive, verticalement (différents cycles de l'enseignement supérieur) et horizontalement (différents domaines scientifiques et différents territoires). C'est, je le crois, le sens que nous devons donner à notre action collective, en déployant la trajectoire vers l'université cible telle qu'elle est décrite dans ISITE-BFC et qui est au cœur de notre politique de site. ISITE-BFC, véritable chance pour notre territoire, vise une transformation du site qui repose :

- ❖ sur une trajectoire vers l'université cible fédérale de recherche UBFC, cette trajectoire étant matérialisée par des marqueurs (ex : signature scientifique commune, portage du doctorat), des jalons (ex : ouverture de masters en langue anglaise) et des engagements (ex : portage de la recherche à l'échelle fédérale), constitutifs du développement de notre marque commune UBFC, en développant les spécificités, la « signature » pour le rayonnement international de notre site et son attractivité régionale, nationale et internationale ;
- ❖ sur un ensemble d'outils stratégiques nécessaires pour progresser dans cette trajectoire (ex : projets de recherche, bourses d'études, recrutement de chercheurs étrangers) et déployés depuis 2016 à la faveur de trois appels à projets.

À l'échelle nationale, nous sommes le seul regroupement portant un projet I-SITE et visant le fédéralisme. Ainsi, sa construction dans le cadre spécifique de notre site – sept établissements membres, distribués sur treize campus couvrant l'ensemble du territoire régional –, appelle un schéma innovant et efficient. Celui-ci doit, de mon point de vue, croiser :

- ❖ les grandes thématiques scientifiques identifiantes de notre regroupement, en particulier celles d'ISITE-BFC, en recherchant les spécificités, les interdisciplinarités et en accompagnant l'émergence et le développement de projets propres à renforcer notre signature scientifique en recherche et en formation,
- ❖ avec la géographie du regroupement, sur la base de pôles universitaires territoriaux, grâce auxquels pourra s'exercer une réelle subsidiarité matérialisant le fédéralisme.

Ainsi, ces pôles peuvent alors jouer à la fois leur renforcement par la présence de plusieurs acteurs de l'ESR, avec bien entendu les organismes nationaux de recherche et les établissements de santé, et une offre de formation et de recherche pluridisciplinaire, mais également, pour le site, le rôle de leaders scientifiques dans leurs domaines de spécialité et d'entraînement de notre communauté à travers l'implication de tous les campus du site. À cet égard, Dijon, Besançon, le Nord Franche-Comté et sans doute également le Sud Bourgogne, sont particuliers en ce sens qu'ils représentent des poids démographiques et économiques importants et une implantation de plusieurs établissements membres, ainsi que d'organismes de recherche et d'établissements de santé partenaires d'ISITE-BFC. Ces pôles territoriaux doivent donc se structurer et exercer un rôle fédéral et fédérateur.

Par ailleurs, début 2017, le troisième volet du programme Investissements d'Avenir (PIA3) s'est ouvert sur deux appels à projets :

- ❖ l'un, intitulé « Nouveaux Coursus à l'Université » (NCU), visant la réussite des étudiants en premier cycle ;

- ❖ l'autre, intitulé « Ecoles Universitaires de Recherche » (EUR), portant l'ambition de donner davantage de cohérence à l'ensemble d'un cursus Master – Doctorat, en insistant notamment sur le lien entre enseignement et recherche.

Nous avons jugé utile de lancer la coordination de projets en réponse à ces deux appels, projets construits et nourris par nombre d'entre vous, issus de tous les établissements membres. C'est véritablement de projets ambitieux et de construction collective qu'il s'agit. Ainsi, le projet RITM-BFC (Réussir-Innover-Transformer-Mobiliser en BFC), lauréat fin 2017 et lancé à la rentrée 2018, permet d'accompagner les étudiants en premier cycle et de contribuer à leur réussite. Concernant les EUR, ce sont trois projets qui ont été construits et soumis, un par domaine d'ISITE-BFC et ainsi en pleine cohérence avec celui-ci. Le projet EIPHI (Engineering and Innovation through Physical sciences, High-technologies, and cross-disciplinary research) a, à cette occasion, été lauréat fin 2017 et est également lancé depuis la rentrée 2018. Les deux autres projets soumis le seront à nouveau lors du deuxième appel à projets EUR du PIA3.

Ce qui est à l'œuvre, sur le socle d'ISITE-BFC et grâce à ces projets pleinement complémentaires – les NCU et les EUR étant financés sur dix ans -, c'est un regroupement en meilleure capacité de financer et de développer des projets pour la réussite des étudiants dès leur entrée en premier cycle, en passant par le master, le doctorat, jusqu'à la recherche la plus avancée, avec l'ambition d'œuvrer ainsi à tous les niveaux au rayonnement et à l'attractivité de notre site. Un autre projet est actuellement également en cours de préparation, visant à lier l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et complétant ainsi cette chaîne.

Bien d'autres actions, en matière de formation, de recherche, de projets structurants, ont été développées. Tant reste à faire, ensemble. Ainsi, à l'aube de l'ouverture d'une seconde phase de la vie de notre COMUE, j'ai jugé utile de vous présenter ce rapport d'activité, rendant ainsi compte du travail collectif effectué, afin que chacune et chacun d'entre vous puisse porter un jugement sur son contenu et sur la trajectoire empruntée. Les choix qui sont devant nous seront déterminants sur le long terme, pour l'avenir de notre communauté et, au-delà, de notre région et des différents territoires qui la composent.

Je suis et reste convaincu que nous avons les atouts pour réussir.

Chères et chers collègues,  
Chères étudiantes et chers étudiants,  
Mesdames, Messieurs,

Merci à vous tous !

Nicolas CHAILLET



*En tirant partie de la diversité, de la synergie, de la taille critique représentée par l'ensemble des établissements membres, la vision d'Université Bourgogne Franche-Comté est celle d'une université fédérale pluridisciplinaire porteuse de valeurs et d'exigence, à notoriété grandissante aux échelles nationale, européenne et internationale comme sur son territoire, présentant une offre globale de formations supérieures en Bourgogne-Franche-Comté structurée, coordonnée, lisible, attractive, connectée à une recherche également structurée et coordonnée à l'échelle du site, exigeante, dynamique, ouverte sur le monde et développant l'impact socio-économique et culturel par le partenariat et par la création d'activité.*

# CONTEXTE DU REGROUPEMENT UNIVERSITÉ BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

---

## ■ UNE RÉGION MULTIPOLAIRE

La Bourgogne-Franche-Comté occupe une situation privilégiée au cœur de l'Europe, avec un passage obligé des flux à la fois humains et économiques entre le Nord et le Sud, notamment avec la Suisse et l'Allemagne. Elle est au centre d'un triangle constitué par les trois grandes métropoles que sont Paris, Lyon et Strasbourg.

## ■ LE CHOIX D'UN REGROUPEMENT FÉDÉRAL

Créée le 1<sup>er</sup> avril 2015 par un décret du 11 mars 2015, la COMUE UBFC est le fruit d'un travail de rapprochement engagé dès 2007, d'abord des deux universités pluridisciplinaires, puis avec l'Institut national supérieur des Sciences Agronomiques, de l'Alimentation et de l'Environnement (AgroSup Dijon) et l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques (ENSMM) de Besançon, l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et Burgundy School of Business (BSB).

Bien qu'ayant participé à la construction du regroupement, l'ENSAM n'a pu être intégrée comme membre fondateur à la création de la COMUE. Ainsi, UBFC et l'ENSAM ont mené un travail en 2017, conduisant à une modification de statuts par un décret du 14 février 2018, permettant, depuis cette date, de compter officiellement l'ENSAM parmi les membres fondateurs.

La création d'UBFC répond à un impératif de compétitivité pour la Bourgogne-Franche-Comté. Pour les étudiants et le rayonnement des établissements du regroupement, il s'agit de développer la qualité de l'offre de formation et de la recherche. La visibilité et l'attractivité d'UBFC représentent une réelle ambition autant qu'un défi. Par rapport à la plupart des sites d'enseignement supérieur et de recherche, UBFC est multipolaire, avec une présence des établissements membres sur 13 sites et des distances pouvant aller jusqu'à 400 km pour les sites les plus éloignés entre eux. Plusieurs établissements membres sont présents à Dijon, Besançon et dans le Nord Franche-Comté. Cette distribution, gage d'un équilibre territorial, conduit UBFC à bâtir un modèle permettant le bon équilibre entre une gouvernance intégrée et un nécessaire principe de subsidiarité. UBFC incarne le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bourgogne-Franche-Comté en s'appuyant sur les forces et les atouts des établissements membres qu'elle fédère, à savoir une offre de formation pluridisciplinaire de qualité, en lien avec une recherche portant des domaines de spécialisation reconnus et en cohérence avec l'économie et la culture de son territoire.

Le projet stratégique d'UBFC est celui d'une université fédérale, respectant la souveraineté de ses membres. Il est inscrit dans la trajectoire définie dans le projet ISITE-BFC, projet tourné vers l'excellence et l'international et portant des effets structurants et transformants, jouant ainsi le rôle d'un véritable accélérateur du développement d'UBFC, sur les champs de la recherche, de la formation et de la valorisation.

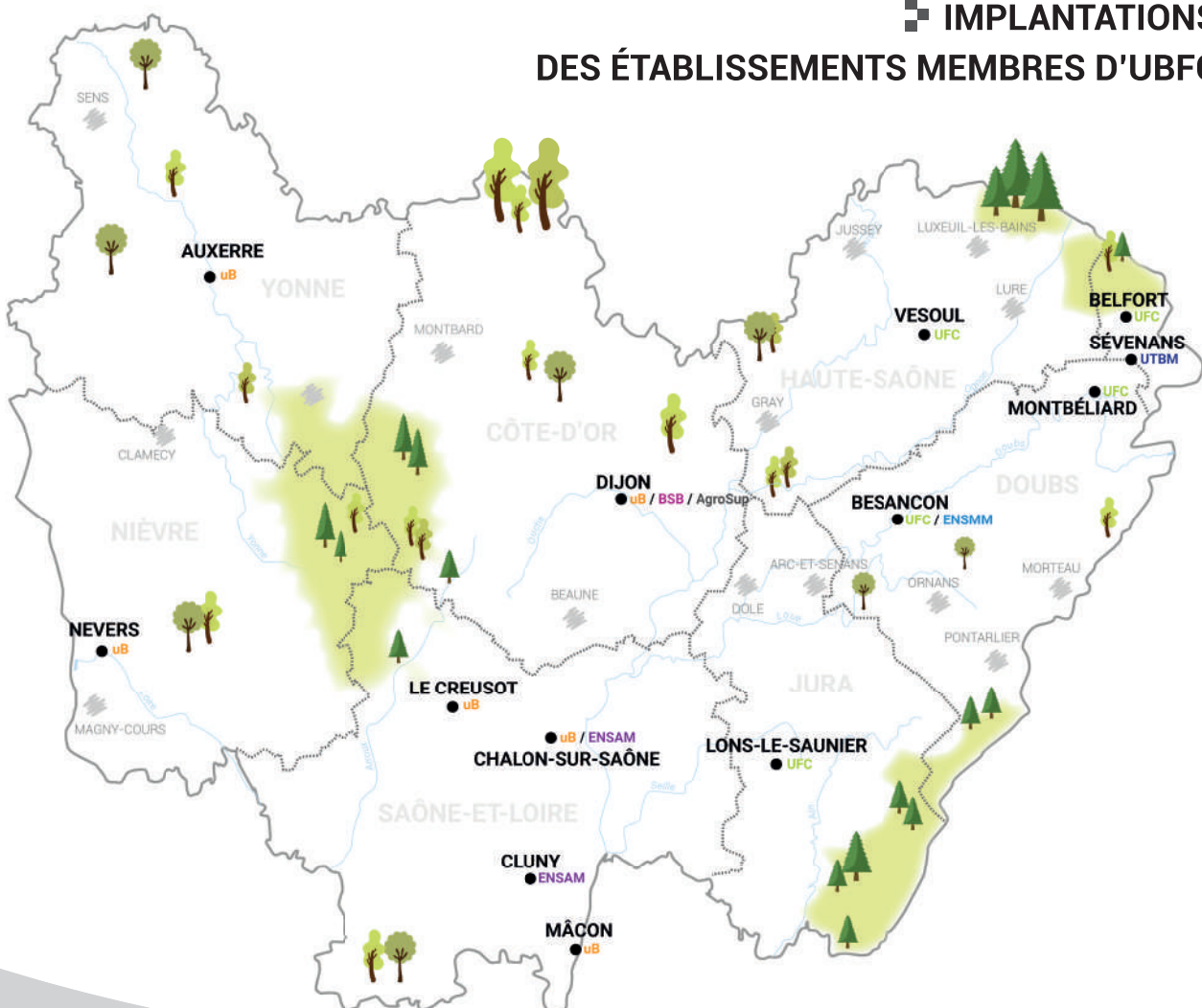
La loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 (dite loi Fioraso) consacre la stratégie de regroupement des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle fait obligation aux établissements de se regrouper, sur un territoire académique ou inter-académique, selon trois modalités possibles :

- la fusion,
- la Communauté d'Universités et Etablissements (COMUE),
- l'association (des établissements sont associés à un autre, chef de file du regroupement).

Le modèle de COMUE a été choisi en Bourgogne-Franche-Comté. Fédéral par définition, le principe de base est que les établissements décident de mettre en commun des moyens humains et financiers pour porter à l'échelle fédérale des compétences, des politiques et des actions permettant l'accroissement de la portée, de la visibilité et de l'efficacité de celles-ci.

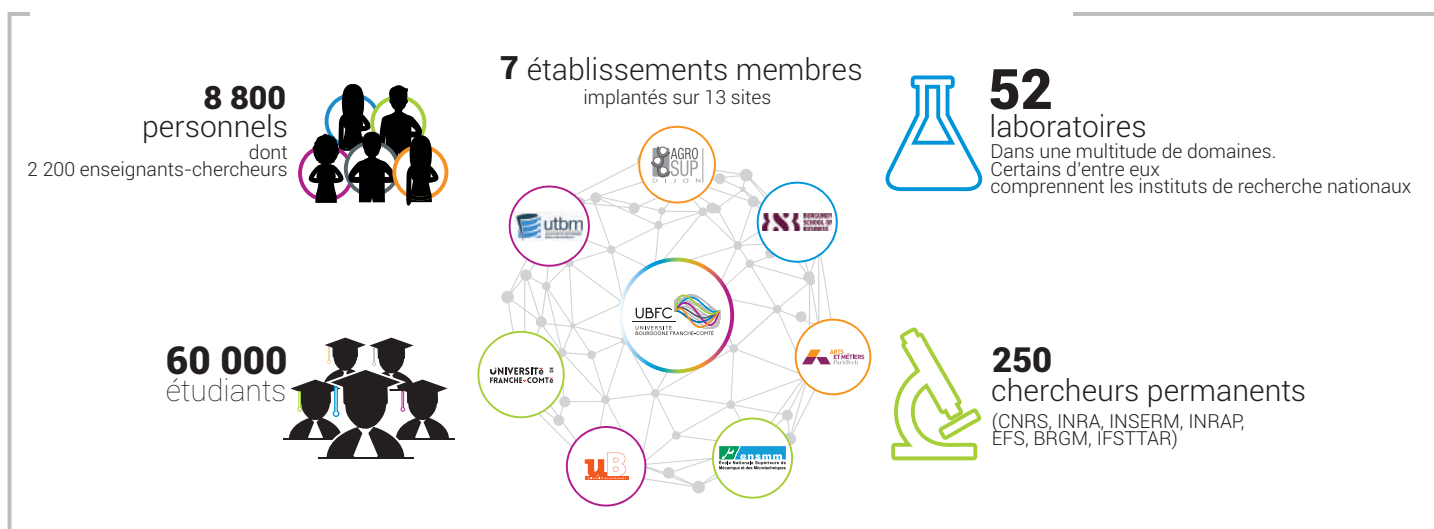
« Nous avons toujours cherché à mettre en œuvre le principe de subsidiarité : prendre les décisions au meilleur niveau et à chaque fois que possible au plus près des acteurs. Nous avons pleinement conscience qu'en nous appuyant sur ce principe, la COMUE reste peu connue de la communauté universitaire dans son ensemble et sans doute souvent trop éloignée du quotidien de chacun. Dans ce modèle, les établissements, composantes et laboratoires doivent porter à la connaissance des acteurs les échanges, décisions et projets portés au niveau fédéral. Nul doute qu'il y a beaucoup à faire à ce niveau. »

## IMPLANTATIONS DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES D'UBFC





## CHIFFRES CLÉS



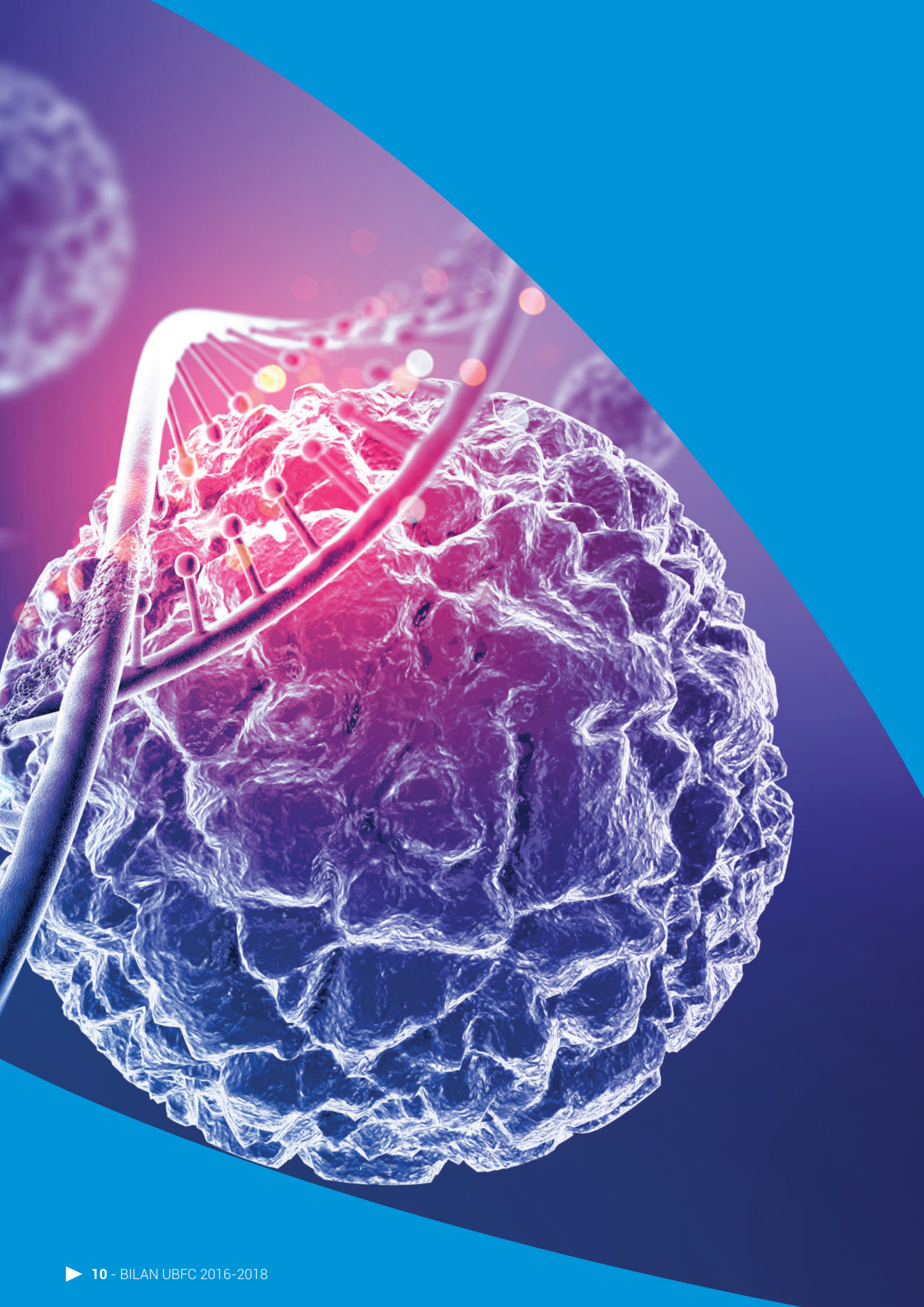
## UBFC, UN PROJET COLLECTIF

- créer une organisation globale coordonnée et visible de l'ESRI en Bourgogne-Franche-Comté,
- intensifier l'excellence et l'internationalisation de la recherche et de la formation,
- développer l'attractivité du site pour les étudiants, les chercheurs, les enseignants-chercheurs et les personnels administratifs et techniques,
- dynamiser le territoire en développant la formation, l'innovation et le transfert.

## LES ATOUTS D'UBFC : DES PROJETS STRUCTURANTS

- Projet ISITE-BFC : un projet d'appui à la transformation du site,
- Expérimentation Pilotes FTLV ,
- Projet RITM-BFC (PIA3 NCU) ,
- Projet EIPHI (PIA3 EUR),
- Action coordonnée « Fin de la vie et soins palliatifs » .

Ces projets encouragent et stimulent l'innovation et permettent d'accroître la visibilité du site Bourgogne-Franche-Comté. Ils ont également un effet levier.



# **CONSTRUIRE L'UNIVERSITÉ FÉDÉRALE DE RECHERCHE UBFC**

---

# 1 | 2016-2018 : LE DÉFI DE LA STRUCTURATION

Conformément à la loi de 2013, UBFC est un établissement national d'enseignement supérieur et de recherche (EPCSCP : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel).

Un conseil d'administration transitoire avait été mis en place entre la création d'UBFC et mars 2016 permettant de rédiger un règlement intérieur et d'organiser les élections au suffrage direct par le conseil d'administration et le conseil académique. En mars 2016, les premières élections ont permis de donner la légitimité démocratique à notre équipe pour porter le projet d'université fédérale.

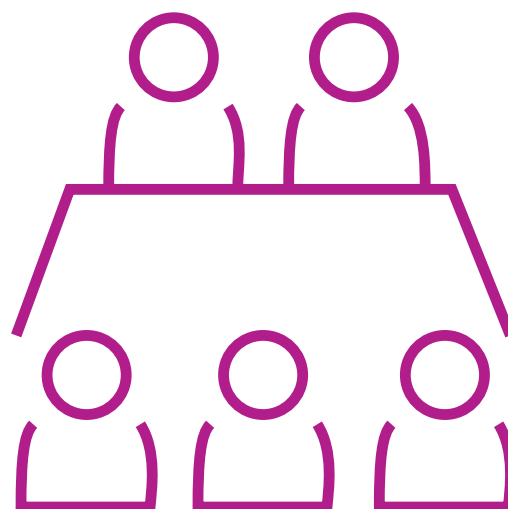
Depuis, UBFC s'est structurée, pour assumer ses compétences, inscrites dans ses statuts et déployer sa trajectoire telle que définie dans ISITE-BFC.

## 1.1 - L'INSTALLATION DE L'EXÉCUTIF

Le Président d'UBFC a eu la volonté de constituer une équipe respectueuse de l'équilibre territorial Bourgogne-Franche-Comté. Certains vice-présidents sont issus de la majorité issue des élections, d'autres non.

Très vite, des modalités de fonctionnement ont été définies.

L'équipe administrative en place est, à ce moment-là, naissante, donc peu importante. Il n'y a pas d'organigramme des services. L'équipe politique est, en nombre, quasi équivalente à l'équipe administrative. Dans ce contexte les vice-présidents ont également assuré des charges administratives importantes.



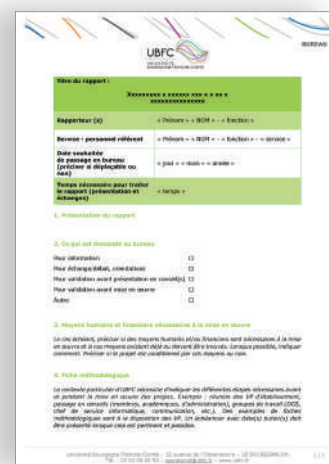
## 1.2 - LA MISE EN PLACE ET LE SUIVI DES INSTANCES

### 1.2.1 - Le bureau

C'est l'instance principale de concertation entre le Président et l'ensemble de son équipe, y compris le Directeur général des services. Il se réunit tous les quinze jours sur une journée pleine. L'avancement des dossiers, les orientations souhaitées et les propositions de décisions sont discutées dans ce cadre. Le bureau permet d'évaluer la pertinence des projets et de valider les sujets avant qu'ils ne soient présentés aux autres instances. Le bureau permet également d'éviter un fonctionnement éclaté et de donner la cohérence nécessaire aux actions et notamment de travailler sur la transversalité des sujets (conséquences et impacts en matière de ressources humaines et financières, impacts formation et recherche, etc.). Le bureau est la garantie de la bonne articulation entre les missions de chacun.

L'ordre du jour est proposé par le 1<sup>er</sup> vice-président suite aux demandes des services administratifs et vice-présidents. Il est ensuite validé par le Président.

Chaque sujet fait l'objet d'un rapport écrit rédigé par le vice-président en charge du dossier, en collaboration avec le service administratif concerné, afin que les questions administratives et techniques liées au dossier soient bien prises en compte. Les rapports sont ensuite affinés pour être transmis aux personnes concernées (conseil des membres, comité technique, conseil académique, conseil d'administration). L'ensemble est partagé sur une plateforme collaborative, ces documents peuvent être déposés, modifiés et consultés par l'équipe politique.



Modèle de Rapport - Bureau UBFC

### Le Président et son équipe



Nicolas CHAILLET  
Président



Catherine BAUMONT  
Présidente du CAC



Olivier PRÉVÔT  
1<sup>er</sup> Vice-Président



Khadija CHAHRAOUI  
coordination  
de la Formation



Michel de LABACHELERIE  
coordination  
de la Recherche



Estelle SEILLES  
Politiques Culturelles



Alain DEREUX  
Coordination  
ISITE-BFC



Christophe CRUZ  
Numérique



Bernard CRETIN  
Polytechnicum



Thibaut STEINMETZ  
Vie Étudiante



Sophie ZECCHINI  
Directrice de Cabinet



André PIERRE  
Directeur général  
des services

L'essentiel des rapports suivent ensuite majoritairement le circuit suivant :

## 1.2.2 - Le conseil des membres

Il est composé d'un représentant de chaque établissement membre :

- ❖ M. Alain BONNIN, Président de l'université de Bourgogne,
- ❖ M. Jacques BAHU, Président de l'Université de Franche-Comté,
- ❖ M. Ghislain MONTAVON, Directeur de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard,
- ❖ M. Bernard CRETIN, Directeur de l'École Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon (ENSM),
- ❖ M. François ROCHE-BRUYN, Directeur Général de l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon),
- ❖ M. Stephan BOURCIEU, Directeur Général de la Burgundy School of Business (BSB),
- ❖ M. Michel Jauzein, Directeur du campus de Cluny de l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM).

Conformément aux statuts :

- ❖ le Président d'UBFC et la Présidente du conseil académique sont invités aux réunions avec voix consultative ;
- ❖ le conseil des membres a un rôle consultatif. Il assiste le Président et le conseil d'administration dans la mise en oeuvre du projet stratégique d'UBFC. Il est associé à la préparation des travaux et à la mise en oeuvre des décisions du conseil d'administration.

Les réunions sont fréquentes, le Président d'UBFC a souhaité aller bien au-delà de ce que les statuts stipulent (au moins 3 fois par an). Le conseil des membres se réunit ainsi tous les mois afin que les établissements soient totalement impliqués dans le développement d'UBFC et que les chefs d'établissements puissent être saisis de tout sujet important, bien au-delà de la stricte application des statuts. Un ordre du jour et des rapports sont transmis systématiquement aux participants. Les vice-présidents viennent présenter ces rapports, lorsque cela s'avère pertinent, ce qui a été régulièrement le cas. Le directeur général des services d'UBFC y assiste également.

## 1.2.3 - Le conseil académique

Le conseil académique rassemble 79 membres. Il se réunit en moyenne toutes les six semaines. Les échanges sont riches et proactifs. Les débats de fond ont pris le pas sur l'appartenance à tel ou tel établissement ou territoire. Progressivement, le conseil académique s'est structuré en commissions et sessions restreintes aux enseignants-chercheurs, pour instruire des dossiers inhérents aux compé-

tences d'UBFC (HDR, Doctorats, Masters, crédits récurrents de recherche, pôles thématiques, etc.). Il reste à mieux articuler les compétences des CAC des établissements avec celui d'UBFC. Le principe de subsidiarité doit être ici mieux défini et affiné pour éviter un double travail de la communauté déjà fortement sollicitée.

## 1.2.4 - Le comité technique et le CHSCT

En raison de son faible effectif de départ, UBFC s'est appuyée sur le comité technique et le CHSCT de l'UTBM. Ainsi, tous les sujets dont la compétence

relève du comité technique, sont présentés au CT de l'UTBM. UBFC adapte son calendrier à celui de l'UTBM ou demande un comité supplémentaire.

## 1.2.5 - Le conseil d'administration

Le conseil d'administration détermine la politique d'UBFC et veille à sa mise en œuvre. Il est composé de 45 membres. Chaque point à l'ordre du jour fait l'objet de rapports, présentés par le ou les vice-présidents concernés. Le rôle et le positionnement du conseil des membres est mal ressenti par le conseil d'administration, bien que le CA soit le seul conseil dé-

cisionnel, le conseil des membres, comme l'a souligné le rapport HCERES, joue un rôle filtrant. Les débats au sein du CA sont riches et directs. Il est possible à chacune et chacun d'entre vous d'accéder aux rapports présentés et votés ainsi qu'aux verbatim de chaque conseil sur le site Internet d'UBFC.

## 1.2.6 - Le congrès

Le congrès réunit le conseil d'administration, le conseil académique, le conseil des membres et le bureau. Il s'est réuni en septembre 2017.

### Animation des instances dans la clarté et transparence des décisions

*Nous avons pleinement conscience de la fragilisation de la démocratie, y compris dans le milieu universitaire. Pour renouer avec cette exigence, co-construire nos politiques, nous nourrir de visions diverses et nous inspirer des nombreux talents, nous avons attaché beaucoup de prix à la qualité des échanges et débats dans nos différentes instances. Elles sont nombreuses (conseil d'administration, conseil académique, conseil des membres, bureau, pôles fonctionnels – réunissant les vice-présidents et responsables de secteur – pôles thématiques, etc.). Bien sûr, il est possible de voir cela comme des couches de réflexion et de décision supplémentaires. Pourtant, si nous voulons faire vivre la démocratie, nous devons ouvrir largement les espaces et lieux de concertation. Pour être efficaces et transparents, nous avons instauré le principe de rapports complets et accessibles à tous, tant dans leur rédaction que dans leur diffusion. C'est ainsi que toutes les délibérations sont accompagnées d'un rapport préalable, envoyé en amont pour que chacun s'approprie les enjeux et puisse décider en conscience. L'ensemble des rapports, verbatim et décisions du conseil d'administration sont accessibles en ligne sur notre site [www.ubfc.fr](http://www.ubfc.fr).*

*En dépit de tous ces efforts, il a été invoqué de la part de plusieurs chefs d'établissement un manque de confiance, un conflit de légitimité entre le conseil d'administration et le conseil des membres et, à plusieurs reprises une « sur-qualité » dans la gestion des instances.*



## 1.3 - L'ORGANISATION DES SERVICES

UBFC s'est construite sur la base de missions qui se sont progressivement développées. UBFC est montée fortement en puissance avec le projet ISITE-BFC, avec l'intégration des écoles doctorales, la gestion des ANR et H2020, le schéma directeur de la vie étudiante et le schéma directeur du numérique, ainsi que l'obtention de deux projets, suite à appels à projets nationaux dans le cadre du programme Investissements d'Avenir : Nouveaux Coursus à l'Université (NCU) et Ecole Universitaire de Recherche (EUR).

UBFC siège était notablement sous administrée. Pour être en capacité d'accompagner cette montée en puissance, il était nécessaire de procéder à des recrutements. Le rapport d'évaluation HCERES, dans ses recommandations, préconisait « **Rapidement la Comue aurait intérêt à mettre en place ses fonctions financières et ses moyens en ressources humaines. Conformément au principe de subsidiarité, étroitement lié au fédéralisme, les membres ont fait le choix d'une structure légère. Mais ce choix présente le risque de conduire à une sous-administration. Il importe de clarifier l'architecture et le positionnement des postes en fonction des objectifs poursuivis et de leur priorité, et non pas en fonction d'un équilibre politique non signifiant par rapport aux missions à accomplir...** »

C'est pourquoi UBFC a souhaité inscrire ses ressources humaines dans une organisation d'ensemble permettant de :

- ❑ s'assurer de la cohérence entre les compétences de l'établissement, les orientations des politiques définies par les instances et leur mise en œuvre par les services,
- ❑ s'assurer de la cohérence et la coopération entre les services,
- ❑ administrer UBFC en tant qu'établissement et en lien avec les établissements membres.

L'administration s'est structurée autour de deux pôles : les services supports et le service agissant pour la formation, la recherche et l'innovation.

Les services supports regroupent le cabinet, l'administration générale, les finances, l'informatique et le numérique ainsi que la communication. Le service « Formation Recherche Innovation » réunit la politique doctorale, la coordination du pôle d'ingénierie et de management, puis les autres pôles thématiques, les projets d'excellence (ISITE-BFC, NCU RITM-BFC, EUR EIPHI), l'internationalisation des formations, l'entrepreneuriat étudiant, la plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, et le suivi des projets recherche ANR, H2020, FEDER et Région lorsque les fonds correspondants sont gérés à UBFC.



Le principe est de favoriser la spécialisation de l'administration (services supports) et de lui permettre de se consacrer à la mise en œuvre (compétences transférées et propres) et de contribuer à l'animation (compétences coordonnées). Les services supports assurent ainsi un triple rôle : l'administration d'UBFC siège, le soutien au service Formation Recherche Innovation et la coordination avec les services des établissements membres. La volonté est de ne pas créer autant de services que de projets. Plusieurs raisons ont présidé à ce choix :

- ❖ tout d'abord le niveau de technicité qui doit être très élevé et donc peu compatible avec des personnels isolés au sein d'un service non spécialisé,
- ❖ le risque de multiplicité et de redondance des fonctions,
- ❖ l'évitement de l'absence de projet d'équipe et de l'enfermement sur un seul projet, pouvant entraîner une absence de visibilité d'ensemble sur le projet global,
- ❖ le risque de perte trop lourde de connaissance ou de compétence lorsqu'une personne s'absente ou part,
- ❖ le respect de la trajectoire ISITE-BFC,
- ❖ la nécessité d'avoir une cohérence dans l'action menée et donc une logique de complémentarité et de coopération entre les élus (bureau) mais aussi entre les membres de l'équipe administrative.

Un organigramme des services a été présenté et voté dans les instances en juillet 2017. Des chefs de services ont été recrutés pour piloter ces différents services.

Afin de parvenir à ce résultat accepté par tous, de nombreuses réunions de l'ensemble des personnels ont eu lieu pour échanger, expliquer

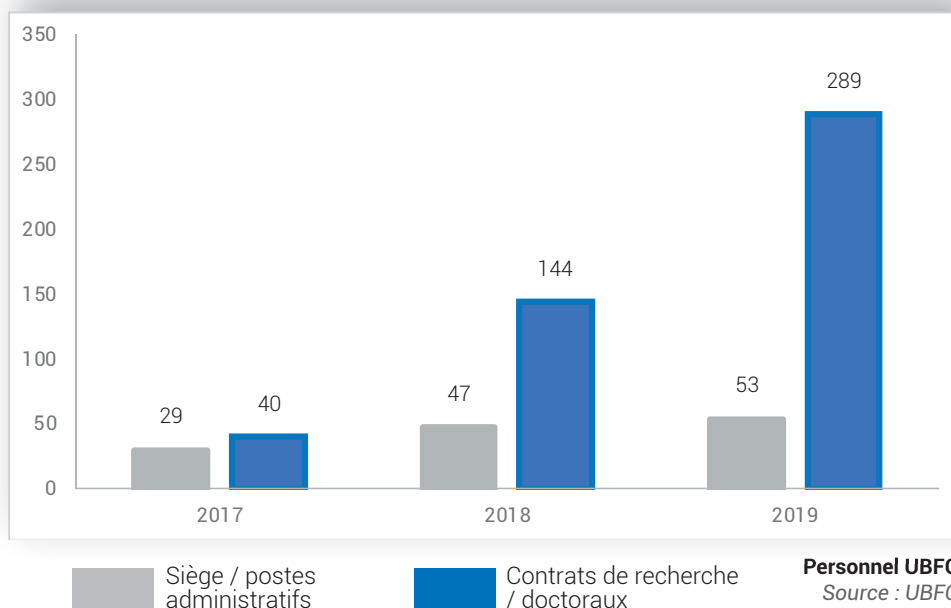
et améliorer cette proposition d'organisation. Tous les personnels ont été reçus individuellement à plusieurs reprises, incluant l'entretien professionnel annuel.

La démarche, la nouvelle organisation et la structuration des services ont fait l'objet d'une présentation et d'un vote en bureau, conseil des membres, comité technique et conseil d'administration.

Les cadres ont été accompagnés dans leur nouvelles fonctions. Des réunions hebdomadaires, nommées Comité de direction et animées par le directeur général des services, ont été mises en place pour les cadres.

Parce que le suivi et le développement de la compétence est un élément clé des ressources humaines, un plan de formation a été mis en place en 2018 par le service des ressources humaines.

## Personnel UBFC



## Construire un nouvel établissement au service de tous

*La COMUE UBFC est un établissement doté d'une personnalité morale. Nous nous devons d'administrer ce nouvel établissement au même titre qu'un autre. Nous portons également des actions et projets, comme vous pourrez le lire plus loin.*

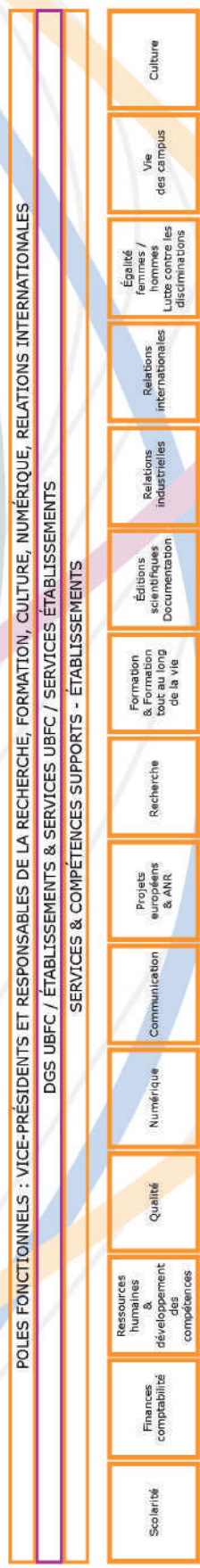
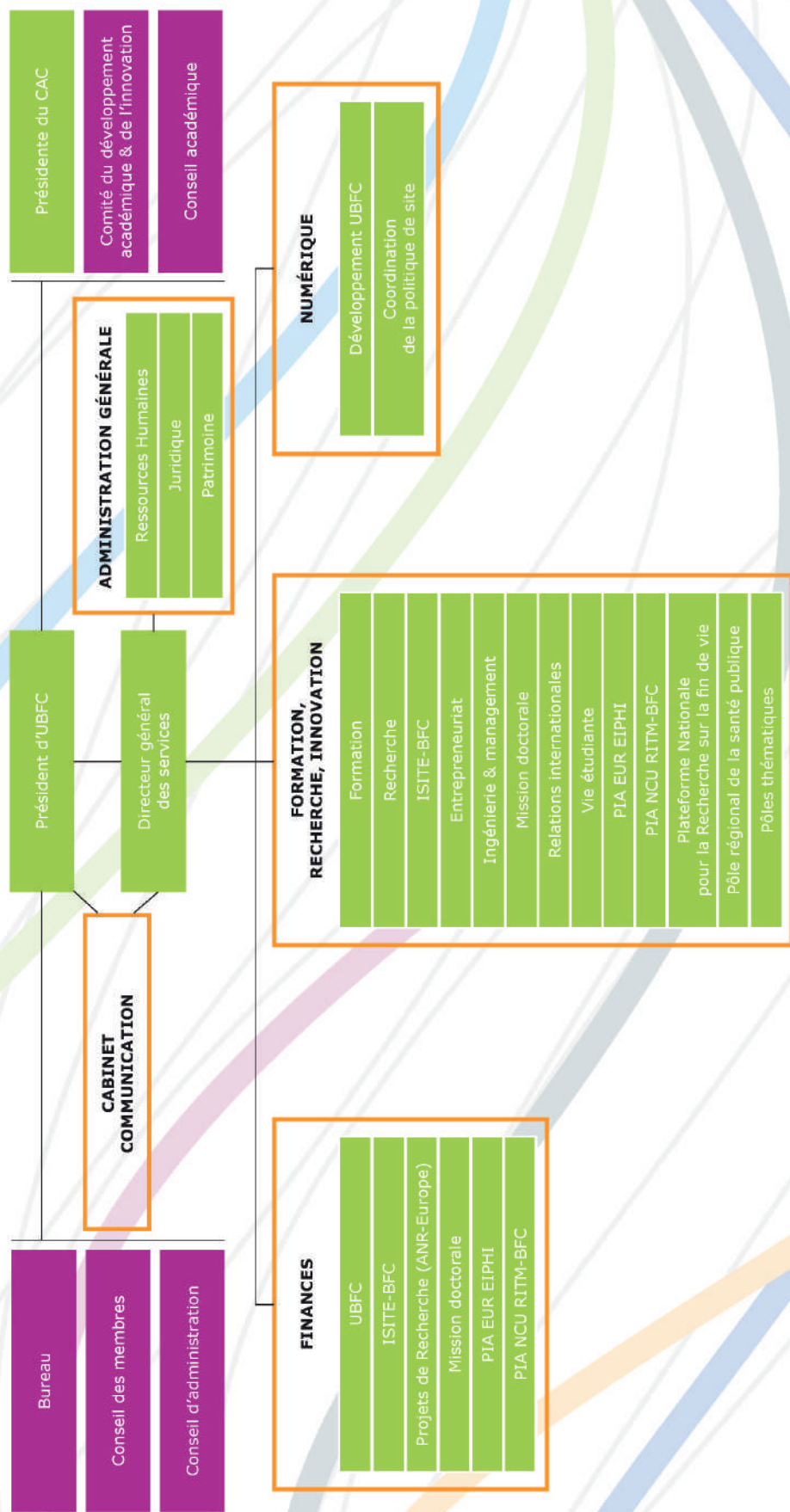
*La particularité d'UBFC réside dans le fait que son rôle est principalement de coordonner et de fédérer des acteurs et actions mises en œuvre dans les établissements membres. Ainsi, nos services ont été organisés pour assurer au mieux cette coordination et subsidiarité.*

*UBFC siège reste un petit établissement mais avec un très fort développement. Cela se traduit en quelques chiffres clés. Concernant le budget, il était de moins de 3 M€ en 2016. Il sera de près de 20 M€ en 2019. Il y avait 8 personnels en 2016. Ils seront près de 300 en fin d'année 2019, en incluant l'ensemble des personnels embauchés sur les projets de recherche, qui en est la part la plus importante. Les dépenses de fonctionnement d'UBFC représentent seulement 12,2 % du budget total, en incluant la masse salariale État. Ainsi, plus de 17 M€ seront consacrés aux projets de formation et de recherche. L'apport financier de l'ensemble des établissements membres est de 300 000 €. Ainsi, le développement d'UBFC ne se fait pas au détriment des établissements membres, bien au contraire : sans UBFC, il est probable que ces 17 M€ auraient bénéficié à d'autres établissements que ceux de la Bourgogne-Franche-Comté.*

*Nous avons également souhaité que les personnels recrutés sur projet (ISITE-BFC, nouveaux cursus à l'université, plateforme nationale pour la recherche sur la fin de vie, etc.) soient pleinement intégrés aux services administratifs d'UBFC. Placés sous l'autorité d'un cadre administratif, lui-même placé sous la responsabilité du directeur général des services, ils bénéficient ainsi des mêmes droits et responsabilités que des personnels titulaires. UBFC est l'établissement fédéral inscrit dans la trajectoire ISITE-BFC. Il ne doit pas être réduit à une agence de projets ou à une structure sous-traitante.*

# ORGANIGRAMME D'UBFC

Septembre 2018





## 1.4 - L'ARTICULATION UBFC SIÈGE & ÉTABLISSEMENTS MEMBRES

Dans cette configuration fédérale, il est indispensable de faire communauté. La diffusion de l'information et l'échange sont primordiaux. C'est pourquoi, UBFC s'est attachée à proposer et définir des espaces de dialogue et de concertation.

### 1.4.1 - Pôles fonctionnels

Cinq pôles fonctionnels ont été créés :

- ❑ international,
- ❑ recherche,
- ❑ formation,
- ❑ numérique,
- ❑ culture scientifique et technique.

Ils sont composés de vices-présidents ou responsables des établissements dans chaque secteur considéré. Ils sont réunis par le vice-président d'UBFC en charge du domaine concerné. Ils travaillent dans le cadre d'une feuille de route validée en conseil des membres et lui rendent compte de leurs travaux, ainsi qu'aux instances d'UBFC et des établissements membres.

À titre d'exemple, le pôle fonctionnel formation a permis le traitement de nombreux dossiers comme la mise en place des parcours de masters en anglais dans les établissements, la coordination de la carte des formations (au niveau master), la préparation et le montage du projet Nouveaux Coursus à l'Université (RITM-BFC). Cela montre que l'engagement collectif des établissements permet la réussite.

La mise en place d'une cartographie des formations à l'échelle d'UBFC, accessible sur le site d'UBFC a également été réalisé.

## 1.4.2 - Pôles thématiques

Les 7 pôles thématiques d'UBFC, conformes au contrat de site, aux statuts et aux engagements ISITE-BFC sont désormais en place.

Sept pôles thématiques ont ainsi été constitués :

- ❖ Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie (SFAT),
- ❖ Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments (SV2TEA),
- ❖ Santé, Cognition, Sport (SCS),
- ❖ Pôle d'Ingénierie et de Management (Polytechnicum),
- ❖ Droit, Gestion, Economie, Politique (DGEP),
- ❖ Lettre, Langues et Communication (LLC),
- ❖ Sciences de l'Homme et de la Société (SHS).

Ils ont pour objectif d'intégrer recherche (laboratoires, écoles doctorales), formation (initiale/continue) et actions de valorisation/transfert au sein d'un ensemble de thématiques originales et d'une grande importance sociétale, tout à la fois ancrées sur les spécificités du territoire Bourgogne-Franche-Comté et porteuses d'attractivité et de développement.

Le décloisonnement des disciplines est porteur de découvertes et d'innovations. Ce décloisonnement pousse, au delà de l'interdisciplinarité, au partage des connaissances aussi bien dans les structures de recherche et dans les formations que dans leur rapport à l'insertion professionnelle et à la valorisation.

Ils rassemblent des représentants des composantes, des formations, des laboratoires, des écoles doctorales et des partenaires engagés dans des collaborations directes avec UBFC et concernés par la thématique.

Ces pôles ont vocation à être des espaces de concertation et de coopération entre les parties prenantes évoquées ci-dessus, pour élaborer une stratégie de long terme du domaine, avec les instances d'UBFC et les instances des établissements. Ce sont des entités consultatives, de partage d'information et d'animation qui doivent être force de propositions d'orientations innovantes, de réflexion prospective et de partenariats internationaux générateurs de projets structurants à l'échelle du site. C'est l'une des clés de voûte de l'action du conseil académique d'UBFC.

Cette structuration a vocation à opérer un décloisonnement et à promouvoir une réflexion transdisciplinaire. Ainsi, un laboratoire, une composante, une équipe, peut être engagé dans un ou plusieurs pôles thématiques en fonction de ses périmètres d'activités. Dans ce cas, il a voix délibérative dans le pôle thématique majeur et voix consultative dans le ou les pôles thématiques secondaires de son choix.

Les pôles thématiques conduisent un ensemble de missions liées à la réalisation et à la réussite du projet ISITE-BFC et à la stratégie académique du site visant à augmenter la synergie entre les communautés et à renforcer le positionnement du site vis-à-vis des stratégies nationales et internationales. Ils visent à soutenir les actions des différentes disciplines et devront également collaborer entre eux pour conduire des projets transversaux de grande ampleur.

Conformément à la trajectoire vers l'université cible présentée dans ISITE-BFC :

- ❖ les pôles thématiques UBFC coordonnent la rédaction des profils des postes d'enseignants-chercheurs redéployés vers les 3 domaines prioritaires d'ISITE-BFC (10 % des postes vacants de tous les membres d'UBFC) : ils font des propositions aux CAC et CA des établissements membres ;
- ❖ les pôles thématiques UBFC, pour leur ensemble de disciplines, sont responsables de la mise en place des normes de qualité, dans les domaines suivants :

## Lien avec les 7 pôles thématiques



- l'évaluation des formations accréditées UBFC (masters internationaux),
- les modalités de recrutement des enseignants-chercheurs des corps des professeurs des universités et MCF.

Les pôles thématiques participent pleinement à la stratégie d'UBFC, afin de :

- 1/ Créer une organisation visible et lisible de l'ESR en BFC** (notamment : cartographie claire de la recherche et de la formation à l'échelle du site, articulée avec celles des établissements, visibilité des liens entre la recherche, la formation et la valorisation, etc.) ;
- 2/ Développer l'attractivité** pour les étudiants, les chercheurs et les enseignants-chercheurs (notamment : cohérence et visibilité de l'offre de formation ; réponses AAP ISITE-BFC, NCU RITM-BFC, EUR, etc.) ;
- 3/ Intensifier l'excellence et l'internationalisation de la recherche** : émergences d'axes scientifiques prometteurs, contribution à la stratégie internationale d'UBFC, consolidation de la trajectoire ISITE-BFC ;
- 4/ Développer des actions cohérentes avec les stratégies régionales et locales en matière d'ESR, animer une réflexion prospective de développement de projets** pour le site, le monde socio-économique et les collectivités (notamment incubateurs de projets émergents en vue de leur soutien par l'action régionale en matière de recherche et d'innovation, classement de ces projets, etc.) ;

**5/ Dynamiser la région en développant l'innovation, le transfert et les partenariats industriels** : écosystèmes territoriaux permettant de développer les partenariats avec les entreprises sur la recherche et la formation, de développer le doctorat en lien avec le monde socio-économique.

Les pôles thématiques favorisent la transversalité entre les disciplines, entre les domaines scientifiques afin de répondre aux enjeux sociétaux susceptibles de les mobiliser. Ils font des propositions pour répondre, à l'échelle du site, aux appels à projets structurants d'UBFC, de la Région, à l'échelle nationale ou internationale. Ils font des propositions de classement des projets relatifs à ces appels à projets. Ils s'appuient sur un conseil de perfectionnement.

Sur la base d'une évaluation (ou auto-évaluation), les pôles thématiques proposent des évolutions de cette stratégie en matière de formation, recherche, internationalisation, valorisation, relation avec les acteurs socio-économiques, afin de répondre aux besoins et aux enjeux du site et d'anticiper la préparation des futurs contrats de site.

Les actions des pôles thématiques UBFC au titre de la stratégie académique d'UBFC et sur l'ensemble du contrat, sont définies par une feuille de route 2018/2019.

### 1.4.3 - Des animateurs d'axe ISITE-BFC et des projets intégrés « top-down »

Les projets intégrés par axe prioritaire d'ISITE-BFC ont pour but de compléter le dispositif « bottom-up » d'appels à projets internes au consortium ISITE-BFC, par un instrument « top-down » configuré par rapport aux objectifs scientifiques définis pour chaque axe dans le projet ISITE-BFC. La définition de ces projets est initiée par les animateurs d'axe ISITE-BFC. Ces projets devront porter UBFC ou un sous-ensemble du consortium ISITE-BFC dans une position de leader au moins national, voire international, sur des thèmes de recherche scientifique ou des capacités techniques dont les périmètres sont bien circonscrits.

### 1.4.4 - Les pôles territoriaux

Dans un vaste territoire comme celui d'UBFC, il n'est pas souhaitable de mener une politique centralisée, qui nécessiterait de nombreux déplacements de la part des personnels en responsabilité. L'ESR a aujourd'hui besoin d'agilité et de confiance en la communauté qui, parce qu'investie de responsabilités importantes, prendra part à la dynamique d'ensemble. A l'inverse, trop décentraliser amènerait à un éclatement et un repli sur soi ne permettant pas de construire ensemble un espace universitaire cohérent, visible, attractif et de niveau international.

Il s'agit là de la coordination territoriale et de la mise en œuvre d'une stratégie régionale de développement. Rappelons ici que les établissements qui composent UBFC sont présents sur treize sites distribués sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Cette présence est une force et une donnée très importante en terme d'équilibre, de cohésion du territoire et de développement régional. Parmi ces sites, trois grands pôles urbains se dessinent (Dijon, Besançon et Belfort-Montbéliard) et représentent à eux trois plus de 80% des étudiants et enseignants chercheurs d'UBFC.

Les pôles territoriaux sont essentiels au développement d'UBFC sur le terrain. C'est là que s'organise la formation, la recherche, ce sont les lieux de vie de la communauté universitaire. C'est aussi là que se nouent les coopérations actives avec le tissu socio-économique et les collectivités locales.

La façon dont ils s'organisent, dont ils se développent est fondamentale car ce sont là que les modalités de mise en œuvre doivent s'opérer. C'est à ce niveau encore que les initiatives et les innovations sont les plus nombreuses. Pour UBFC, c'est là que réside tout l'intérêt et l'enjeu de la subsidiarité. Ces pôles doivent eux-mêmes se doter d'organes de fonctionnement et de décision afin qu'ils soient force de proposition et soient à même d'assurer l'application des décisions au plus proche du terrain.

Ces pôles ont ou doivent avoir comme caractéristiques d'être pluridisciplinaires. Des spécificités, non pas exclusives, mais vues comme des dominantes thématiques propres à chaque pôle, devraient permettre de mieux identifier chacun d'eux et de les rendre plus visibles, attractifs et, en particulier, de les associer davantage à leur environnement culturel, économique et industriel local. Ils contribueront ainsi au rayonnement de l'ensemble en fédérant les compétences présentes en région et sur les plans national et international.

Les chefs d'établissements membres d'UBFC n'ont pas souhaité à ce stade confier à UBFC la réflexion et la coordination des pôles territoriaux. Pour autant, il demeure essentiel de pouvoir s'y adosser.

## **Construire un espace régional de l'enseignement supérieur et de la recherche ancré dans ses territoires**

*Il s'agit là d'une question essentielle. Le projet ISITE-BFC sera évalué sur deux piliers : la réalisation des engagements pris, d'une part et la gouvernance, d'autre part. Plus clairement, le projet ISITE-BFC comporte une trajectoire, celle de la création d'un établissement fédéral, portant au nom des établissements membres des actions structurantes, facteurs d'attractivité et de visibilité nationale et internationale. Cela suppose donc que des compétences et les moyens correspondants lui soient transférés. Cela nécessite également que les instances d'UBFC, élues démocratiquement au suffrage direct et universel, puissent pleinement exercer leur rôle. Pour autant, nous ne croyons pas à une centralisation des décisions. Notre région est très vaste et les villes où sont présents l'enseignement supérieur et la recherche ont leur identité, leur environnement socio-économique, leurs réseaux d'acteurs. Nous devons structurer l'espace régional de l'enseignement supérieur sur cette base, en particulier en structurant les trois pôles urbains que sont Dijon, Besançon et le Nord Franche-Comté, comportant pour chacun d'entre eux plusieurs établissements membres, plusieurs partenaires d'ISITE-BFC, organismes de recherche et établissements de santé et ayant des identités marquées.*

*Les statuts d'UBFC pourraient évoluer pour en consacrer l'existence, construire des instances locales et leur conférer des responsabilités importantes afin de décliner au plus près des territoires les politiques fédérales. Le Sud de la Bourgogne peut également constituer un pôle. La Bourgogne-Franche-Comté est une région multipolaire, où chaque zone urbaine joue un rôle fort dans la construction de l'ensemble.*

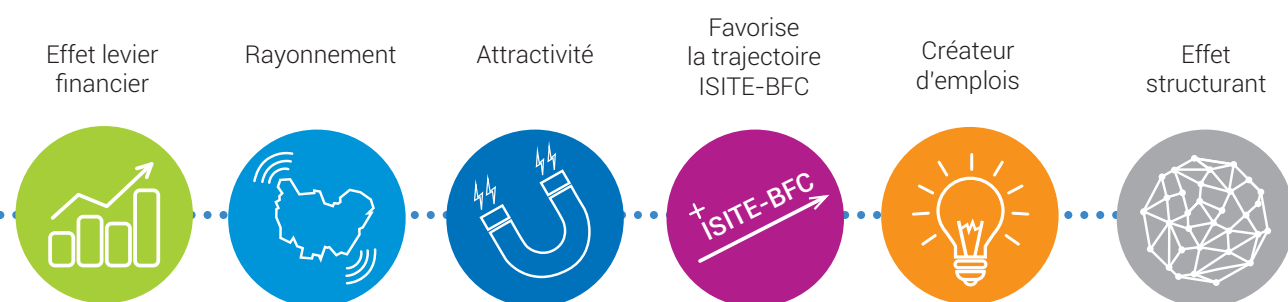
*Cette question essentielle dépasse le strict cadre de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous pensons que respecter et s'appuyer sur les ressources présentes dans les territoires (universités, écoles, collectivités locales, milieu socio-économique et associatif) est une condition majeure de la réussite de notre projet collectif.*



# 2 | 2016-2018 : LES RÉSULTATS & LES IMPACTS D'UBFC POUR LE SITE

L'ADN d'UBFC est de construire des projets collectifs. Pour l'ensemble des actions portées et conduites, UBFC a pour rôle d'avoir un impact positif pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site Bourgogne-Franche-Comté.

Nous avons symbolisé six impacts permettant in fine de mesurer les effets induits par la stratégie et la politique menées depuis deux ans.





## 2.1 - LES PROJETS STRUCTURANTS

### ISITE-BFC, un projet d'excellence



#### ISITE-BFC, UBFC et la pluridisciplinarité

*ISITE-BFC est un projet d'excellence dont le label est octroyé par un jury international. Contrairement à l'IDEX, qui reconnaît l'ensemble des activités scientifiques d'un site, un ISITE identifie quelques secteurs vus comme répondant aux standards internationaux. Nous avons toujours considéré qu'ISITE-BFC est une véritable chance pour notre site : obtenir une reconnaissance nationale dans trois domaines par ailleurs assez large, est essentiel. Il permet d'obtenir des moyens nouveaux pour développer notre attractivité et notre visibilité nationale et internationale. Nous avons donc mis toute notre énergie pour qu'ISITE-BFC soit un succès. Les résultats obtenus sont bons. Pour autant, il est nécessaire d'aller au-delà : être attentif à la réussite en premier cycle (NCU), soutenir des activités hors axe d'ISITE-BFC ont également été nos préoccupations. Nous aurions souhaité avancer dans d'autres domaines : renforcer et se rapprocher des SHS, des STAPS, rechercher des solutions collectives pour sauvegarder et développer les disciplines rares ou à faibles effectifs, structurer des réseaux d'acteurs comme les IUT, etc. Si nous voulons une université fédérale à haut potentiel scientifique, personne ne doit être isolé et encore moins exclu.*

*Ici aussi, les choix qui seront opérés seront déterminants : UBFC comme l'expression d'une université fédérale pluridisciplinaire, soutenant et développant pleinement les trois axes d'ISITE-BFC tout en accompagnant l'ensemble des acteurs universitaires, ou alors se resserrant sur une partie des domaines et des cycles.*

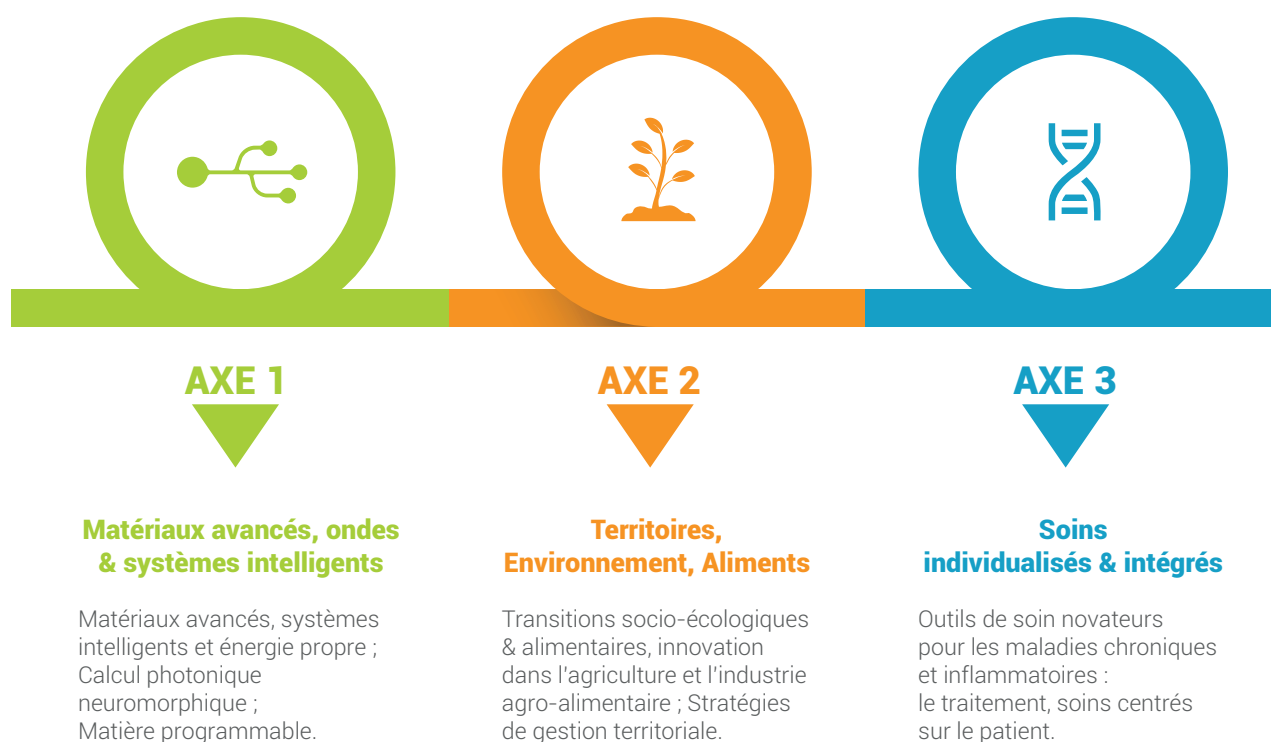
Le projet ISITE-BFC, porté par UBFC, vise d'une part à renforcer les domaines d'excellence du site BFC et d'autre part à accroître son internationalisation afin d'augmenter sa notoriété et sa visibilité. Au delà de cet objectif, il vise à construire une « université cible » (UBFC) qui doit à terme avoir la capacité de construire une politique de site, concertée avec ses membres.

Le site Bourgogne-Franche-Comté est l'unique site français portant un projet I-SITE présentant une trajectoire fédérale incarnée par UBFC. Ce projet d'excellence réunit 15 partenaires : les 7 membres fondateurs d'UBFC, l'INRA, le CNRS, l'INSERM, le CEA, le CHRU de Besançon, le CHU de Dijon, le Centre Georges François Leclerc et l'Etablissement Français du Sang. Le projet ISITE-BFC a été lauréat de l'appel à projets en janvier 2016. Le site Bourgogne-Franche-Comté bénéficie de 32 M€ pour la période du 23 avril 2016 au 30 décembre 2020.

Il s'agit d'un « Projet Investissements d'Avenir » (PIA), très sélectif visant la transformation du site et reposant, comme déjà indiqué :

- ❖ sur une trajectoire vers l'université cible fédérale de recherche UBFC,
- ❖ sur un ensemble d'outils stratégiques nécessaires pour progresser dans cette trajectoire.

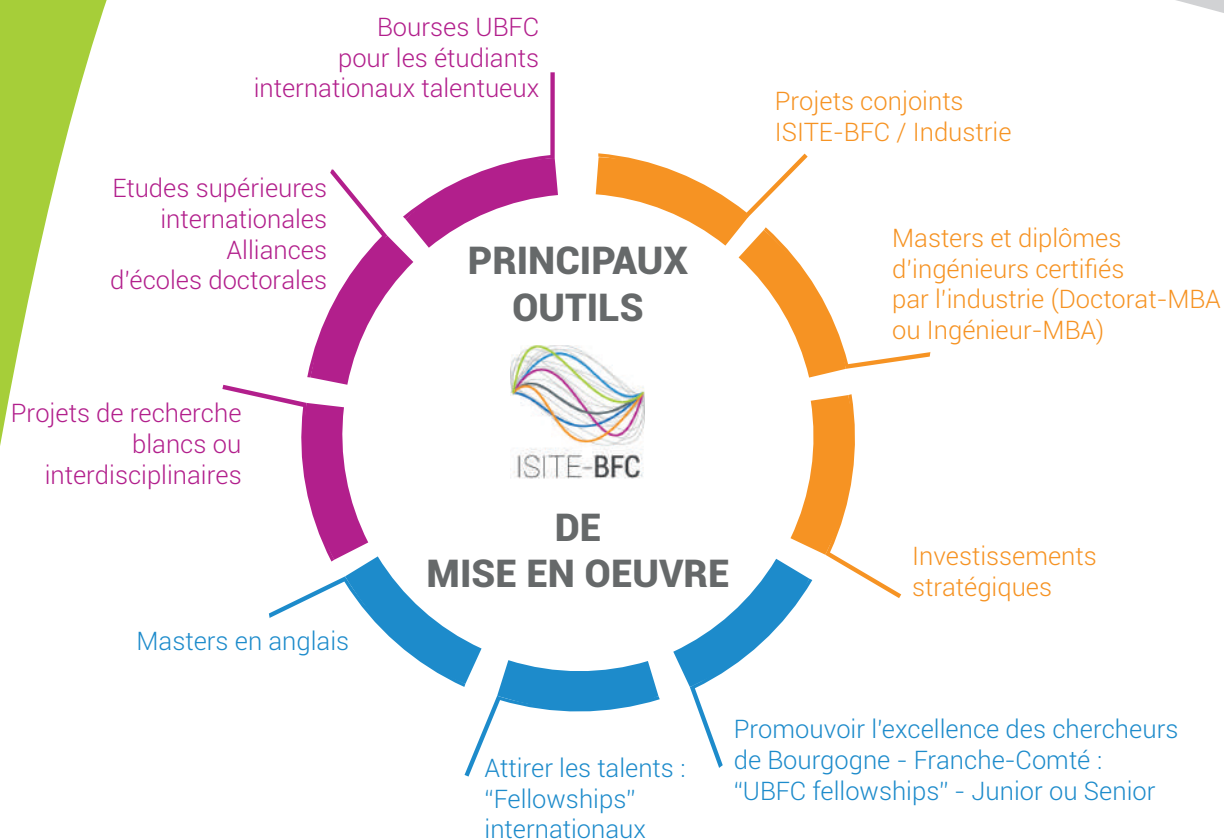
L'ambition d'ISITE-BFC est de créer un environnement international stimulant et attractif et de devenir une référence internationale dans trois grands domaines :



## LES APPELS À PROJETS ISITE-BFC

Les appels à projets internes annuels d'ISITE-BFC visent à renforcer les domaines d'excellence du site, à améliorer son internationalisation et à favoriser le partenariat avec l'industrie. Les moyens sont prioritairement fléchés sur les trois axes du projet ISITE, mais des projets hors-axes peuvent également être déposés. L'objectif est de renforcer la visibilité et la notoriété du site sur ses trois axes prioritaires.

Ces appels à projets sont gérés par un comité de pilotage composé de coordinateurs et des représentants des 15 établissements partenaires. Ils se déploient suivant les 9 directions illustrées ci-après, qui font l'objet d'appels à projets destinés à la communauté des enseignants-chercheurs de Bourgogne-Franche-Comté.



La réunion de lancement du projet ISITE-BFC a été organisée en septembre 2016, et a permis de présenter le premier appel à projets. Depuis, deux autres appels à projets ont été lancés (le troisième appel à projets est en cours).

L'évaluation des projets soumis est assurée par un jury international, qui garantit la neutralité des expertises et les plus hautes exigences en matière de qualité des projets retenus.

Les appels à projet de 2017 et 2018 ont permis de sélectionner 62 projets, représentant au total 15 M€ de financement (voir le tableau ci-contre). Tous ces projets ont pu être mis en place à quelques exceptions près (par exemple seuls 2 postes de Tenure Tracks ont été pourvus et l'un des Master internationaux n'a pas encore pu être ouvert).



Synthèse des résultats de l'AAP N°2 ISITE-BFC

### Résultats AAP ISITE-BFC 1 & 2

Masters en langue anglaise	9
MOOC	1
Projets ISITE-BFC/Industrie	10
Projets Blancs	18
Projets Interdisciplinaires	7
Projets Emergents	0
UBFC Junior Fellowships	9
UBFC Senior Fellowships	3
Tenure Tracks internationaux	4
International Senior/Coach	1
<b>TOTAL</b>	<b>62</b>

## ACTIONS DE STRUCTURATION INSCRITES DANS LE PROJET ISITE-BFC

Ces actions visent à construire l'université cible et assurent la coordination d'une politique de site concertée avec ses établissements membres en lien étroit avec l'ensemble des partenaires du projet. Elles sont essentiellement menées par l'exécutif d'UBFC. Cependant, ces actions nécessitent pour la plupart une

collaboration active de la part des établissements membres d'UBFC. Force est de constater que sur les 5 engagements cités dans le paragraphe 3.2.2. du projet ISITE-BFC « Actions de structuration de la recherche d'UBFC », tous n'ont pas été respectés par les établissements membres d'UBFC.

### ❖ Structuration thématique d'UBFC via la création de Pôles Thématiques



**Les Pôles Thématiques, dont la création est prévue dans le projet ISITE-BFC, sont des instances consultatives stratégiques comprenant les acteurs de la recherche et de la formation d'UBFC dans chacun de ses champs thématiques. Ces Pôles sont responsables de l'identification des priorités thématiques pluriannuelles du site BFC. Ils doivent aussi proposer au fil du temps les investissements (humains ou matériels) à réaliser pour renforcer les priorités choisies. La mise en place de ces pôles thématiques vise donc à mandater les acteurs les plus pertinents pour proposer les choix collectifs que le site doit réaliser.**

Les laboratoires de Bourgogne-Franche-Comté sont regroupés en sept pôles thématiques depuis fin 2017. Ces pôles sont divisés en trois groupes (voir tableau ci-dessous) :

- ❖ le premier groupe de pôles correspond aux 3 domaines thématiques prioritaires identifiés dans le projet ISITE-BFC,
- ❖ le second groupe de pôles correspond aux 3 Écoles Doctorales SHS du site BFC,

- ❖ le troisième est un cas particulier : il s'agit du Pôle d'Ingénierie et de management, encore appelé « Polytechnicum ». Ce dernier regroupe l'ensemble des écoles d'ingénieurs et de management du site Bourgogne-Franche-Comté. C'est un ensemble pluri-thématique qui rassemble des entités qui ont en commun une approche spécifique de la formation (le modèle des écoles).

	Acronyme	Intitulés des Pôles Thématiques d'UBFC
1	SFAT	Sciences Fondamentales, Appliquées et Technologie
2	SV2TEA	Sciences de la Vie et de la Terre, Territoires, Environnement, Aliments
3	SCS	Santé, Cognition, Sport
4	DGEP	Droit, Gestion, sciences Economiques et Politiques
5	SHS	Sciences de l'Homme et de la Société
6	LLC	Lettres, Langues et Communication
7	PIM	Polytechnicum (Pôle d'Ingénierie et de Management)

Chaque pôle comprend des représentants de la recherche (directeurs d'unités, directeurs d'écoles doctorales, responsables de fédérations de laboratoires ou de projets structurants – Labex par exemple, animateurs d'axes stratégiques ISITE pour les pôles qui correspondent à un axe ISITE).

Les pôles thématiques ont été réunis pour la première fois en mars 2018 pour donner un avis à l'échelle fédérale sur les projets déposés à la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Un des objectifs forts de ces pôles consiste à formaliser des axes stratégiques pluriannuels de développement de leur domaine en Bourgogne-Franche-Comté. Cette stratégie permettra d'identifier les priorités sur lesquelles des programmes de développement collectifs devront être menés.

Les pôles thématiques seront également chargés de proposer des actions permettant de soutenir ces programmes de développement des axes stratégiques identifiés. En particulier le projet ISITE-BFC prévoit que « Les Pôles Thématiques d'UBFC coordonnent la définition du profil des postes d'enseignants-chercheurs redirigés vers les trois domaines prioritaires d'ISITE-BFC. Les profils sont proposés aux instances de l'établissement membre d'UBFC qui publie le poste à pourvoir ». Ce renforcement de thématiques prioritaires peut également se faire via l'identification d'équipements mutualisés nécessaires aux activités de l'axe stratégique et aussi via l'identification de partenariats industriels ou internationaux à nouer.

## ❖ Cartographie des laboratoires d'UBFC



Les laboratoires sont classés en fonction de leur pôle thématique de rattachement. Cette cartographie permet de présenter les activités de recherche du site de manière compréhensible en mettant en valeur les grands domaines de recherche d'UBFC.

Pour que les activités du site deviennent vraiment lisibles, un enseignant-chercheur, un étudiant, un partenaire institutionnel ou entreprise - doit pouvoir trouver rapidement les compétences scientifiques ou les formations qui l'intéressent parmi l'ensemble

des offres du site Bourgogne-Franche-Comté. Une classification d'entrée par pôles thématiques lui permet d'identifier le pôle correspondant à son intérêt, et ensuite de trouver rapidement les informations qu'il recherche.



## ➤ **Fédéralisation des laboratoires de recherche d'UBFC**



Le projet ISITE-BFC prévoit que ce soit l'entité UBFC qui interagira avec les organismes de recherche nationaux au nom de ses établissements membres. Les UMR seraient donc gérées au niveau fédéral, ce qui permettrait de mettre en œuvre une réelle politique de site coordonnée par UBFC.

Les établissements membres d'UBFC n'ont, à ce stade, pas accepté qu'UBFC devienne la tutelle des UMR pour le compte de ses membres. En revanche, ils ont accepté qu'UBFC devienne co-tutelle des équipes d'accueil avec les établissements membres concernés.

Le projet ISITE-BFC prévoit qu' « UBFC est le contractant principal des organismes de recherches » pour assurer la gestion des UMR de BFC, les établissements membres apparaissant comme « partenaires associés ».

La trajectoire inscrite dans le projet ISITE-BFC indique que l'établissement cible, UBFC doit assurer la tutelle principale des UMR du site (à la place de ses établissements membres).

Le CNRS et l'INSERM seraient d'accord pour expérimenter le fait qu'UBFC puisse porter la tutelle des UMR au nom de ses établissements membres. A ce jour, cette proposition n'a cependant pas été retenue par les établissements membres d'UBFC. Cette situation a deux conséquences : complexifier les modalités de mise en œuvre des projets portés

par UBFC (le Président d'UBFC ne peut pas déléguer sa signature aux Directeurs d'UMR pour signer les commandes du laboratoire puisque UBFC n'en a pas la tutelle) et empêcher d'atteindre l'un des engagements importants inscrits dans le projet ISITE-BFC.

L'INRA a accepté qu'UBFC devienne co-tutelle (en plus des établissements membres) de toutes ses UMR de Bourgogne-Franche-Comté. Les établissements membres d'UBFC ont également accepté qu'UBFC devienne co-tutelle avec les établissements membres des équipes d'accueil labellisées par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Au total, UBFC est donc aujourd'hui co-tutelle de 33 unités de recherche de Bourgogne-Franche-Comté sur les 52 unités de recherche du site.

## ➤ **Les crédits récurrents des laboratoires de recherche**



Le projet ISITE-BFC stipule pour les laboratoires de BFC que « les crédits récurrents de recherche seront transférés à UBFC qui en précisera la répartition entre laboratoires ». Les établissements de BFC n'ayant jamais réalisé le « transfert » des crédits récurrents vers UBFC, seule la deuxième partie de l'engagement a pu être tenue : une clé de répartition a été réalisée par UBFC et a permis de proposer la ventilation des dotations 2019 des laboratoires de l'uB et de l'UFC sur des bases objectivées et transparentes.

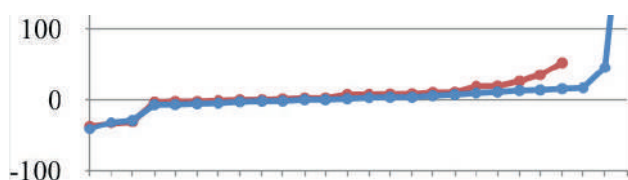
Le mode de calcul des crédits récurrents est resté inchangé pour 2017 et 2018. La notification des crédits aux laboratoires a cependant été consolidée à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté (quand une unité a plusieurs tutelles locales, un courrier unique précisait le montant attribué au titre de chacune de ces tutelles).

Les établissements n'ont pas souhaité transférer leurs crédits récurrents (4,5 M€/an au total) à UBFC.

Un nouveau mode de calcul a été étudié en 2018. L'objectif consistait depuis toujours à mettre au point une formule transparente applicable à tous les établissements membres, utilisant des données objectives et communicables aux directeurs de labora-

toires. Cependant, il était quasi-impossible de trouver une clé de répartition commune entre l'uB et l'UFC tout en assurant une continuité raisonnable avec les dotations des années précédentes. Le problème a pu être résolu en adoptant des définitions différentes (entre uB et UFC) sur le calcul du nombre de personnes membres des laboratoires.

La méthode de répartition 2019 a été présentée au cours d'une réunion des directeurs d'unité du site le 27 septembre 2018. La figure ci-dessous montre les écarts de financement (en %) que les laboratoires auraient eu à connaître si cette méthode avait été appliquée en 2018 pour uB (en bleu) et UFC (en rouge).



La dotation de la grande majorité des laboratoires calculée avec cette nouvelle clé de répartition aurait été quasi identique à celle qu'ils ont reçue en 2018. Seules 6 dotations de laboratoires auraient diminué significativement, mais une quinzaine auraient vu une augmentation de plus de 10%.

Cette méthode de répartition a été adoptée pour 2019 par les universités uB et UFC. Tous les éléments du calcul ont été communiqués aux directeurs de laboratoire qui ont ainsi pu vérifier que la même formule a été utilisée pour tous les laboratoires, quelle que soit leurs disciplines.

## ❖ Une signature scientifique commune

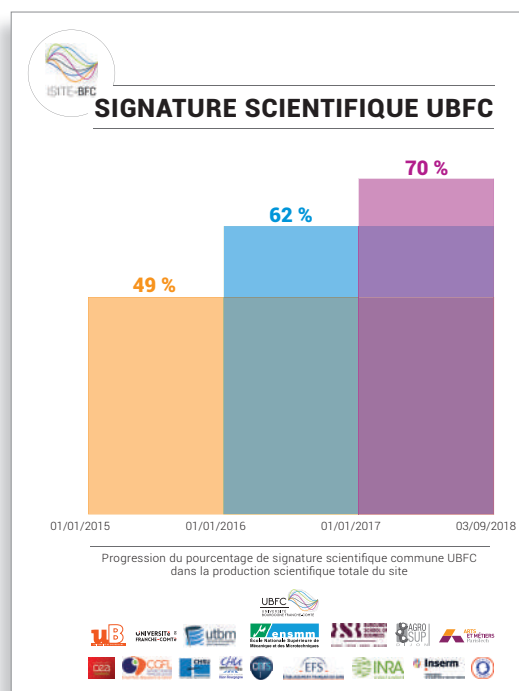


La signature scientifique commune des publications du site Bourgogne-Franche-Comté est d'une extrême importance pour améliorer le rang du site BFC dans les classements internationaux et sa visibilité. Cette mesure permettra d'augmenter considérablement le rayonnement international du site Bourgogne-Franche-Comté.

Un format de signature commun a été établi pour l'ensemble des laboratoires et a fait l'objet d'un suivi régulier.

La part des publications du site se conformant au format recommandé par UBFC s'est accrue au cours du temps (voir figure ci-contre).

Il faut donc encore intensifier la communication à ce sujet et comprendre pourquoi certains auteurs ne signent toujours pas suivant le format commun.





## ❖ Commissions d'experts disciplinaires



Les commissions d'experts disciplinaires d'UBFC rassemblent les spécialistes de chaque discipline représentée en Bourgogne-Franche-Comté. Le regroupement de ces experts à l'échelle du site permettra d'identifier plus d'experts et/ou des experts plus spécialisés pour toute question disciplinaire, comme par exemple le recrutement d'enseignants-chercheurs.

La mise en place de Commissions d'Experts Disciplinaires (CED) à l'échelle du site est nécessaire pour donner des avis de spécialistes sur un certain nombre de questions, dont la principale est l'évaluation de la qualité des dossiers de candidatures à des postes d'enseignants-chercheurs ouverts au recrutement. Ces commissions seront notamment indispensables pour proposer les Comités de Sélection des enseignants-chercheurs recrutés par UBFC (via les « fellowships » d'ISITE-BFC).

Pour que les comités à l'échelle de Bourgogne-Franche-Comté soient parfaitement cohérents avec ceux des établissements membres, il a été décidé d'adopter une nomenclature commune de ces CED pour UBFC et pour ses établissements membres. La nomenclature choisie est celle des 12 groupes disciplinaires du CNU (hors du domaine de la santé qui gère ses recrutements au niveau national).

Un texte détaillé sur la création de ces commissions a été adopté par le CA d'UBFC du 14 novembre 2017

et il a été demandé aux établissements d'utiliser la même trame dans leurs propres établissements.

En décembre 2018, la mise en place des CED d'UBFC est en cours. Ces CED devront élire un bureau composé de 2 représentants (un PR et un MCF) pour chacune des sections CNU qui les composent. Ensuite le bureau élit en son sein un Président, un vice-Président et un secrétaire.

Les listes d'enseignants-chercheurs ont été fournies par une partie des établissements membres d'UBFC. Pour les autres et pour les organismes de recherche présents en Bourgogne-Franche-Comté, les personnels pouvaient s'inscrire individuellement via un portail d'inscription réalisé par UBFC. Des listes quasi-complètes ont ainsi été obtenues, mais nous nous sommes heurtés à des questions juridiques sur l'organisation pratique du processus électoral des bureaux de ces CED. Un nouveau processus électoral beaucoup plus détaillé a été formalisé et a fait l'objet d'une vérification juridique très précise. Ce processus détaillé pourra être soumis au conseil d'administration d'UBFC, puis mis en application dès qu'il aura été approuvé.

## ❖ Gestion des projets ANR et H2020



Conformément au projet ISITE-BFC, « la gestion des contrats de recherche est assurée au niveau d'UBFC ou d'un organisme national de recherche ». Cette disposition permet de conforter la crédibilité d'UBFC en tant qu'université cible : même si UBFC ne gère pas les personnels titulaires, elle aura ainsi un rôle important consistant à gérer les personnels de recherche en CDD (doctorants, post-doctorants, tenure-tracks) associés à ces contrats de recherche. À ce stade, la gestion des projets ISITE-BFC, ANR et H2020 est assurée à UBFC.

La gestion des projets ANR et H2020 par UBFC a demandé un travail important, en effet, ni l'ANR ni la Commission Européenne n'étaient certaines qu'une COMUE soit éligible pour porter un projet de recherche (en particulier du fait qu'elle n'emploie pas les personnels de recherche titulaires qui sont à l'origine des projets). Après une phase de négociation

avec l'ANR et la Commission Européenne d'octobre 2016 à mars 2017, la gestion des projets ANR par UBFC a été mise en place pour l'appel à projets ANR de 2017 ainsi que pour la gestion des projets européens.

À ce jour, les projets ANR de Bourgogne-Franche-Comté sont portés par UBFC ou par un organisme de recherche associé dans le cas des UMR. Au total, ce sont 51 projets ANR qui sont portés par UBFC au titre des appels à projets 2017 et 2018 de l'ANR.

Pour ce qui concerne les projets européens, 9 projets ont été gérés par UBFC depuis 2017. Il y a quelques exceptions, notamment les projets ERC car ce sont des projets nominatifs liés à l'employeur du lauréat. La plupart de ces personnes étant employées par les établissements membres d'UBFC, ces projets restent portés par ces établissements.

La mise en place de cette gestion des projets a souffert du manque de soutien en ressources humaines de la part des établissements membres d'UBFC. Néanmoins, malgré un personnel UBFC peu nombreux, les services administratifs d'UBFC, en lien avec ceux des établissements et avec leurs concours, sont capables depuis 2018 de traiter la totalité des commandes qui leur parviennent (le stock de commandes en cours de traitement est de quelques unités).

## ❖ Nouveau Coursus à l'Université « RITM-BFC » : un engagement pour la réussite

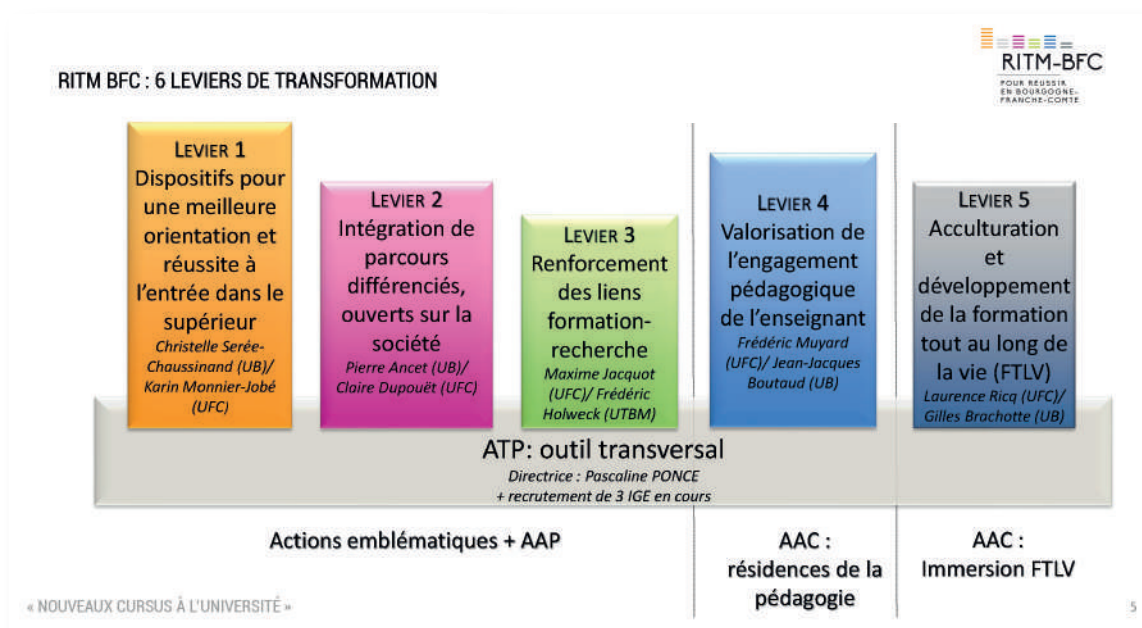


Université Bourgogne Franche-Comté fait partie des 17 lauréats de la première vague de l'appel à projets « Nouveaux cursus à l'université » du Programme Investissements d'Avenir 3 parmi les 66 projets éligibles. UBFC bénéficie de 11 158 000 euros sur 10 ans.

Le projet, « Réussir, Innover, Transformer, Mobiliser en Bourgogne-Franche-Comté » s'articule autour de 2 priorités majeures :

- ❖ construire des dispositifs plus individualisés de réussite en Licence et mieux préparer à l'insertion professionnelle,
- ❖ développer la formation tout au long de la vie.

Six leviers de transformations ont été identifiés et proposent des actions innovantes. C'est un projet structurant pour le site.



Ce projet, doté de 11 158 000 € sur 10 ans, vise à modifier la posture de l'apprenant en l'accompagnant au cours des trois étapes : dès son entrée dans l'enseignement supérieur, au cours de son cursus de formation et au cours de sa vie professionnelle.

Un travail important de coordination avec les vice-présidents et responsables de formation des établissements, ainsi que de nombreux échanges avec la communauté universitaire, les étudiants et les partenaires socio-économiques ont permis de construire ce projet.

Les objectifs du projet RITM-BFC sont de :

- ❖ proposer des dispositifs individualisés favorisant une meilleure orientation, réussite et préparation à la vie professionnelle en licence,
- ❖ construire une université de la formation tout au long de la vie,

- ❖ fédérer et mobiliser la communauté universitaire et les établissements membres de la COMUE UBFC autour d'un projet de transformation innovant pour la réussite des projets personnels et professionnels,
- ❖ mobiliser les forces et les atouts de l'ESR et du territoire de Bourgogne-Franche-Comté au service de cette réussite.

Un important travail a permis la mise en place des instances de RITM-BFC (COPIL, conseil scientifique, équipe-projet) en lien avec les établissements membres, avec le territoire et les institutions BFC (Région, rectorat, tissu économique et social) et le lancement du premier appel à projets et le lancement des appels à candidatures.

## Appels à projets et appels à candidatures RITM-BFC

46 projets ont été déposés au premier appel à projets :

- ❖ 23 projets « Nouvelles pratiques pédagogiques »,
- ❖ 5 projets recherche « Réussite étudiante »,
- ❖ 12 projets « Compétences sociales »,
- ❖ 5 projets « Open labs »,
- ❖ 1 projet FTLV.

19 projets lauréats :

- ❖ 6 projets « Nouvelles pratiques pédagogiques »,
- ❖ 3 projets recherche « Réussite étudiante »,
- ❖ 6 projets « Compétences sociales »,
- ❖ 3 projets « Open labs »,
- ❖ 1 projet FTLV.

Dont 9 projets uB, 8 projets UFC, 2 projets UTBM

## Actions de structuration inscrites dans RITM-BFC

Dans le cadre du levier 1 :

- ❖ des Kick-offs de rentrée uB et UFC en 2018 ayant rassemblés plus de 1000 étudiants
- ❖ des ateliers créatifs

Dans le cadre du levier 2 :

- ❖ mise en place d'UE transversales



Plaque de présentation RITM-BFC

## Ecole Universitaire de Recherche EIPHI : 1<sup>er</sup> graduate school d'UBFC



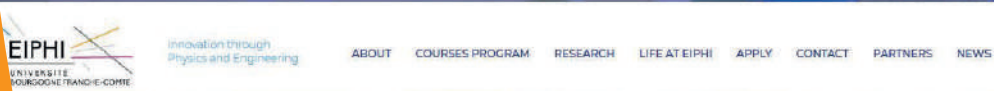
Cette EUR, doté de 13 386 000 euros sur 10 ans, est le troisième projet PIA d'envergure remporté par le site Bourgogne-Franche-Comté et porté par UBFC. Elle est le fruit d'un important travail collaboratif. Afin de renforcer la structuration des axes stratégiques du projet ISITE-BFC, UBFC a proposé dès la fin de l'année 2016 de construire un projet d'Ecole Universitaire de Recherche pour chacun des axes. Ainsi trois projets ont été construits : le projet EIPHI pour l'axe 1 (autour de l'ingénierie, la physique et la technologie), le projet SUST-AFE pour l'axe 2 (autour de l'agroalimentaire, l'environnement et leurs impacts sur la santé) et le projet IN'THERAP pour l'axe 3 (sur les thérapies innovantes). Un modèle commun d'EUR a été mis au point afin d'harmoniser les projets autant que possible. Le projet EIPHI a été retenu en octobre 2017 et est actuellement lancé. L'école universitaire de recherche a ouvert à la rentrée

2018. Cette EUR implique l'Université de Bourgogne, l'Université de Franche-Comté, l'Université de Technologie Belfort-Montbéliard, l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques et il est co-porté par le CNRS. Il s'appuie sur les écoles doctorales SPIM et Carnot-Pasteur, neuf spécialités de Master, une formation d'ingénieur et, pour la recherche, sur les laboratoires FEMTO-ST, ICB et IMB.

Les deux autres projets seront déposés à nouveau au prochain appel à projets relatif aux EUR.

Plaquette de présentation EIPHI

Site internet « [ubfc-gradschool-eiphi.fr](http://ubfc-gradschool-eiphi.fr) »



Engineering and Innovation through Physical Sciences, High-technologies, and cross-disciplinary research



## 2.2 - ACTIONS DE LA STRUCTURATION DE LA RECHERCHE

### ❖ Soutien aux actions et projets de recherche pluridisciplinaires

UBFC a également encouragé la pluridisciplinarité et les projets de recherche structurants à l'échelle de Bourgogne-Franche-Comté afin de structurer et de décloisonner les activités.

A titre d'exemple on peut citer les actions suivantes :

- ❖ un travail mené par les communautés concernées conduisant à l'élaboration de projets de recherche multidisciplinaires (physique, sciences de l'ingénieur, SHS) autour des questions de mobilité a été soutenu à travers le colloque « FuturMob » qui a eu lieu en septembre 2017 à Montbéliard et à Nevers en juin 2018 ;
- ❖ le colloque « DataBFC : ouvrir et gérer les données de la recherche en Bourgogne-Franche-Comté » qui a eu lieu à Besançon en novembre 2017 a été



soutenu par UBFC, ainsi que le projet DAT@BFC qui vise - en étendant l'initiative Dat@OSU initiée par l'OSU THETA - la mise en place d'outils de collecte et de gestion des données issues de la recherche dans la région. Il s'agit de développer cette action stratégique à l'échelle du site ;

- ❖ enfin, un travail de structuration thématique a été effectuée par les MSH de Bourgogne-Franche-Comté. Ce travail a permis la consolidation d'un axe structurant « Transmission, Travail, Pouvoir » commun aux deux MSH du site, qui se décline en deux projets structurants : « Patrimoines et numérique » d'une part et « Milieux et Sociétés en mutation » d'autre part.

### ❖ Labex LipSTIC et ACTION

Ainsi que précédemment indiqué, il a été décidé de déposer un projet d'Ecole universitaire de Recherche pour chaque domaine prioritaire du projet ISITE-BFC. Pour les deux domaines comportant un Labex (axe 1 et axe 3), il était convenu d'intégrer le Labex correspondant au projet d'EUR.



Dans la mesure où le projet d'EUR de l'axe 1 a été obtenu, la pérennisation du Labex ACTION sera assurée par son intégration dans l'EUR EIPHI.

Le projet d'EUR de l'axe 3 (santé) construit autour du Labex LipSTIC n'ayant pas été obtenu, l'évaluation de LipSTIC a été demandée en 2018 en vue de sa prolongation pour 5 ans.

## ▣ Plateforme Nationale pour la recherche sur la fin de vie



**UBFC a été sollicitée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour porter la coordination des actions scientifiques sur le thème très pluridisciplinaire « Fin de la vie et Médecine Palliative ». C'est la première fois qu'un projet national de ce type est confié à une COMUE.**

Le développement des soins palliatifs a débuté en France dans les années 1980, et s'est poursuivi depuis, soutenu par des plans successifs de développement.

Le constat est établi qu'en matière de recherche et donc de publications, la France accuse un certain retard, même si elle a fait de réels progrès dans l'offre de soins palliatifs. Il est apparu nécessaire que la recherche dans le domaine de la médecine palliative et la fin de la vie se structure et s'organise. Le champ de la recherche a pour objet la réalité complexe de la personne en fin de vie, qu'elle soit atteinte d'une maladie grave ou potentiellement létale ou vulnérabilisée par l'âge ou le handicap. Ce type de patient est généralement exclu des études cliniques réalisées pour comprendre les mécanismes d'action ou l'efficacité et la sécurité des produits de santé (médicaments, biothérapies, biotechnologies, dispositif médical ect.). Les données manquent aussi bien en physiopathologie pour accroître les connaissances biologiques que dans le vécu psychologique de ces situations souvent critiques, ou dans la pertinence du recours à certains examens ou traitement en termes de bénéfices/risques pour le patient et/ou son entourage à ce stade de la vie.

C'est dans ce cadre que le MESRI, en appui à une action pilotée par le Ministère des Solidarités et de la Santé, a proposé à UBFC en octobre 2017 de porter un projet national (Action Coordonnée) sur le thème « Fin de la Vie et Médecine Palliative », initialement proposé par Régis Aubry (PH au CHRU de Besançon, spécialiste reconnu de ce domaine) et permettant de rassembler les éléments scientifiques pour éclairer l'action politique sur ce domaine sensible. L'objectif consiste à mettre en place une plateforme collaborative regroupant l'ensemble des activités et résultats scientifiques nationaux dans ce domaine, ce qui n'avait pas encore été fait pour cette thématique très pluridisciplinaire, qui implique des médecins, des psychologues, des philosophes, etc. Au plan régional, de nombreux contributeurs à ce sujet sont présents en Bourgogne-Franche-Comté : il s'agit donc d'un projet structurant au plan régional comme au plan national. L'action a démarré en 2018, avec le recrutement de deux personnels, la mise en place de la plateforme collaborative et la tenue des premières « Universités de la Recherche sur la fin de la vie » le 25 – 26 octobre 2018 à Paris, au MESRI. Cette action bénéficie de 285 k€ jusqu'en 2019, financés par le MESRI, la Fondation de France et la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) – Plan national pour les soins palliatifs.

## ▣ L'entrepreneuriat étudiant & les actions PEPITE (Pôle étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat)



**UBFC porte le dispositif PEPITE Bourgogne-Franche-Comté depuis l'été 2015. De nombreuses actions ont été menées en partenariat avec les établissements membres d'UBFC pour favoriser l'entrepreneuriat. Les candidats de Bourgogne-Franche-Comté au concours national PEPITE se sont souvent distingués par la qualité de leurs projets.**

UBFC porte le projet PEPITE depuis l'été 2015. À travers PEPITE Bourgogne-Franche-Comté, notre ambition est de favoriser la création d'entreprises par les étudiants et jeunes diplômés, de doter ceux-ci de compétences entrepreneuriales, de favoriser l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur sur ces sujets et de contribuer activement à l'innovation

et au développement du territoire. Son fonctionnement s'appuie sur le réseau des référents des établissements membres d'UBFC, ainsi que sur des enseignants du site Bourgogne-Franche-Comté.

Les actions menées depuis 2014 dans les sept établissements de Bourgogne-Franche-Comté

concernent l'organisation d'ateliers créatifs, le développement de la sensibilisation à l'entrepreneuriat dans un nombre croissant de formations, l'accompagnement des étudiants entrepreneurs et la formalisation de l'engagement entrepreneurial des étudiants

à travers un supplément au diplôme. En 2016/2017, les ateliers créatifs thématiques en partenariat avec des collectivités locales se sont multipliés et une formation de formateurs a concerné 32 enseignants de Bourgogne-Franche-Comté.

### Quelques chiffres clés

2015	2016	2017	2018	
2 050	3 616	5 102		Etudiants sensibilisés avec ECTS
470	301	385		<i>dont sensibilisation dans une action transversale</i>
33	37	85		Etudiants diplômés en entrepreneuriat et innovation
4	16	51	48	Statuts étudiants entrepreneurs accompagnés
637	1 471	2 653	3 582	SNEE France
6	20	15	13	Candidats dans le prix PEPITE
4	5	4	4	Lauréats régionaux
1	0	2	1	Lauréats régionaux
	46			Partenaires impliqués dans des actions

Actuellement, 5000 étudiants sont sensibilisés chaque année au sein des établissements membres, et la communauté des étudiants entrepreneurs regroupe 66 étudiants ayant choisi ce statut national pour l'année scolaire 2018-2019. Ils sont accompagnés au sein de PEPITE et de leur établissement et bénéficient de sessions de coworking et d'ateliers thématiques. Quatre candidats au Prix PEPITE Trem-

plin sur 13 ont été lauréats régionaux en 2018 et parmi eux 1 est lauréat national.

En 2016/2017, les ateliers créatifs thématiques en partenariat avec des collectivités locales se sont multipliés et une formation de formateurs a concerné 32 enseignants de Bourgogne-Franche-Comté.



Thèmes	Formations ou composantes	Nombre d'étudiants	Partenaires
Avion du futur + habitat étudiant du futur	Masters CMI – UFC	60	Safran et Saint Gobain
Innover dans la e-maintenance	Campus Sud Bourgogne	50	Agglo Le Creusot Montceau - Thermodyn
Innover dans les relations entre producteurs et consommateurs	AgroSup, UB, UFC	45	Vitagora
Innover dans la filière déchets Création d'un pôle entrepreneurial dans une friche industrielle	CMI – UFC	80	Jurati – Rudologia – Agglo Lons le Saunier
Invente ta ville : Besançon, cité du savoir et de l'innovation	UFC et UB	42	Mairie de Besançon
Le jeu de la sérendipité	Etudiants et visiteurs	>100	UFC et La Nuit des chercheurs
Innover dans les services pour l'industrie du futur	IUT Chalon sur Saône – Institut Image – ENSAM	90	Le Grand Chalon et 4 industriels
Innover dans la mobilité	Campus Sud Bourgogne et DU ICI	35	Agglo Le Creusot Montceau et PME locales
Participation au Hacking Health	ISIFC UFC IUT BV ENSMM	130	Partenaires multiples : (Gd Besançon, Pôle des Microtechniques)
Crunch Time (UTBM)	UTBM	1600	50 entreprises partenaires + 29 équipes start up
Innover au service des étudiants	UFC - Campus la Bouloie	30	BVE – Bureau de la Vie étudiante
La mutualisation de services entre entreprises	IUT Vesoul – 2 LP	37	Agglomération de Vesoul
Créer une éco-industrie avec Michelin	IUT du Creusot	28	Michelin
Inventer l'entreprise sans email	IUT du Creusot – 4 LP	64	PSA et Soprofen

Les formations à l'entrepreneuriat se déploient désormais sur un continuum DU – Licence Professionnelle – Master, réparties à l'uB, l'UFC, BSB, l'UTBM.



## ❖ Le concours « Chercheurs-entrepreneurs challenge »



L'AEF a sollicité UBFC en 2018 pour l'organisation d'une finale régionale de leur concours annuel « Chercheurs-Entrepreneurs Challenge ». Les lauréats de Bourgogne-Franche-Comté ont été présentés au concours national et s'y sont particulièrement distingués.

En partenariat avec l'AEF, qui organise chaque année le concours national « Chercheurs-entrepreneurs challenge », UBFC a organisé en 2018 une finale régionale de ce concours qui attribue deux types de prix : un prix « Docteur-Entrepreneur » concerne des doctorants ou jeunes docteurs qui vont créer une entreprise et un prix « Startup Connexion » est attribué à des startup issues de la recherche publique et récemment créées.

La finale régionale 2018 de ce concours a eu lieu le 16 octobre 2018 à Dijon, en même temps que la re-

mise des prix régionaux PEPITE et la célébration des 20 ans du dispositif I-Lab du MESRI. Au cours de cet événement, 3 personnes ont été lauréates du prix « Docteur-Entrepreneur ».

Les lauréats régionaux ont été présentés au concours national, qui a eu lieu le 22 novembre 2018 à Paris, et les candidats de Bourgogne-Franche-Comté y ont brillé en remportant d'une part le premier prix du concours « Startup connexion » et d'autre part le deuxième prix du concours « Docteurs-Entrepreneurs ».

## ❖ Le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté



En vue du développement de la Santé Publique en Bourgogne-Franche-Comté, une dynamique a été impulsée, depuis plus de deux ans, à l'initiative de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Elle vise à développer

la recherche et la formation en santé publique en favorisant un rapprochement entre, d'une part, le monde académique, et d'autre part, les responsables des politiques régionales de santé et les acteurs de santé de la région. Ainsi est né le projet de créer le Pôle fédératif de recherche et de formation en santé publique Bourgogne-Franche-Comté. L'ambition de ce Pôle ne portant pas directement sur la recherche fondamentale ou la recherche clinique, déjà opérées au sein des universités et des CHU, il s'attachera à fé-



dérer des acteurs autour de projets porteurs de convergence. Par ailleurs, ce Pôle devrait faciliter l'ouverture vers des recherches et des formations associant des disciplines différentes, notamment celles issues des sciences

humaines et sociales. Sept institutions sont promotrices du Pôle : l'Agence régionale de santé et la Région Bourgogne-Franche-Comté, Université Bourgogne Franche-Comté, les Universités de Bourgogne et de Franche-Comté, les CHU de Besançon et de Dijon. Convaincue de l'intérêt d'une telle démarche, et afin de faciliter le démarrage et l'ancrage de ce Pôle, UBFC a accepté de le porter dans sa phase de préfiguration. Le séminaire inaugural de ce Pôle s'est déroulé les 29 et 30 novembre 2018 à Beaune.



## 2.3 - LA FORMATION

### ❖ La formation doctorale



#### Les écoles doctorales

UBFC a porté le dossier d'accréditation de la formation doctorale et de l'HDR en juillet 2016 et elle a été habilitée depuis janvier 2017 à délivrer le diplôme d'HDR et du doctorat, qui fait mention de l'établissement de préparation, dans le cadre des six écoles doctorales :

- ❖ ED Sociétés, Espaces, Pratiques, Temps (SEPT) : n° 594
- ❖ ED Lettres, Communication, Langues, Art (LECLA) : n° 592
- ❖ ED Droit, Gestion, sciences Economiques et Politique (DGEP) : n° 593
- ❖ ED Environnements-Santé (ES) : n° 554
- ❖ ED Carnot-Pasteur (CP) : n° 553
- ❖ ED Sciences Physiques pour l'Ingénieur et Micro-techniques (SPIM) : n° 37

#### Le collège doctoral

Il a pour missions de coordonner, fédérer et harmoniser la formation doctorale et d'HDR. Il a réalisé au cours de ces deux années un important travail concernant :

Ce sont aujourd'hui 669 docteurs qui sont diplômés d'UBFC et 1 865 doctorants qui sont inscrits, dont 114 bénéficient du dispositif CIFRE.

Le transfert de la formation doctorale à UBFC a représenté un travail très important qui a été finalisé début 2017 avec la mise en place des conseils des écoles doctorales, de leur règlement intérieur et de leur fonctionnement régulier ; la création officielle du collège doctoral en décembre 2016 et de ses instances (assemblée générale, bureau), l'organisation et la structuration de la mission doctorale (missions transverses, bureaux et secrétariats d'ED).

- ❖ la coordination des dossiers de formation doctorale : répartition entre les écoles doctorales de la COMUE des contrats doctoraux d'État ; contrats doctoraux ISITE-BFC ; harmonisation sur le site BFC des procédures d'inscription et de suivi de

la formation doctorale et HDR (plus de 40 documents créés et traduits en anglais à la rentrée 2017) ; coordination et suivi des règlements intérieurs et des rapports d'activités des ED ; avis et classement des appels à projets (Thèses Région, BQR, Postdoc) ; coordination des réponses aux appels à projet du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté ; structuration des liens avec l'EUR EIPHI ; mise en place avec le Conseil académique d'UBFC des instances permettant le suivi réglementaire des dossiers de formation doctorale et d'HDR (évaluation de la formation doctorale, rapport d'activités, autorisation d'inscription à l'HDR, autorisation de co-direction de thèse sans HDR, prolongation de thèse, équivalences masters etc.) ; création et lancement de l'appel à projets du collège doctoral pour le soutien aux associations de doctorants (une première subvention versée à l'association A'Doc), etc. ;

- ❖ la mise en place d'une démarche qualité : nouvelle offre de formations doctorales transversales, tenant compte des évaluations réalisées auprès des étudiants et des écoles doctorales ; ouverture de formations en éthique et intégrité scientifique ; généralisation et harmonisation du comité de suivi de thèse pour l'ensemble des écoles doctorales, mise en place du référent de thèse, développement de la formation des directeurs de thèse (passage de 1 à 2 sessions par an), amélioration du suivi du doctorant (réduction de la durée moyenne des thèses, qui est passée à 49 mois en 2017 pour 50,5 mois en 2016), mise en place progressive du carnet de compétences, mise à jour de la charte des thèses, etc. ;

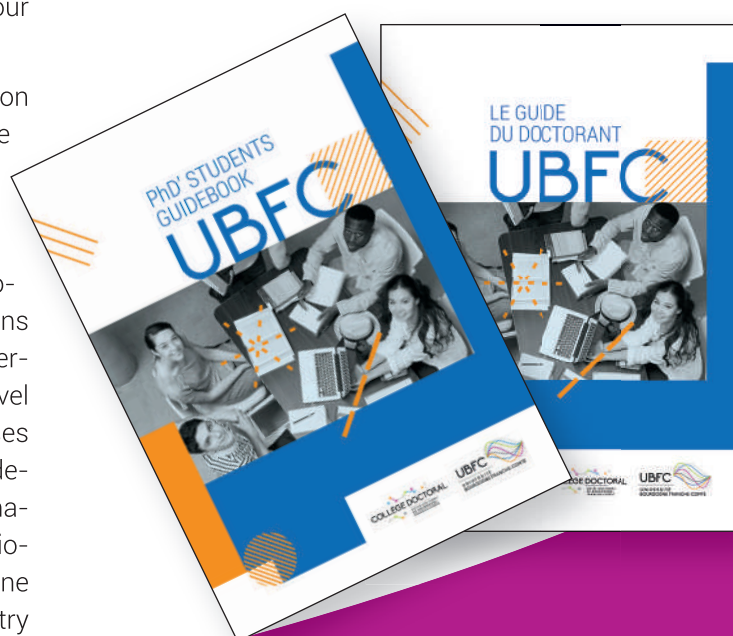
- ❖ la promotion du doctorat et l'internationalisation de la formation (communication, création site internet) ; mise en place des parcours d'excellence en lien avec les rectorats, participation aux salons de recrutement étrangers que nous présenterons lors du point sur l'international, mise en place du groupe de travail relations internationales, développement d'alliances internationales (Designing Double-Degree EU-level PhD Programmes), suivi des dossiers de Bourses Eiffel (3 bourses obtenues en 2018 pour 3 demandes) et des programmes de bourses internationales (programme campus France avec Ethiopie) ; accord de double diplôme dans le domaine de la Chimie signé avec l'University of Chemistry and Technology de Prague le 31 octobre 2018 ;

- ❖ la valorisation socio-économique du doctorat, et la professionnalisation : actions de sensibilisation et de promotion des conventions CIFRE, mise en place de l'Enquête ministérielle sur le devenir des doctorants 2014 en lien avec les OVE des établissements, actions relatives à l'entrepreneuriat étudiant et PEPITE (concours Docteurs entrepreneurs, intégration de formations Entrepreneuriat au catalogue de formations transversales, concours Chercheurs Entrepreneurs Challenge, stand PEPITE lors de la Journée de rentrée doctorale 2017-2018), mise en place du doctorat par validation des acquis de l'expérience (VAE).

En coordination avec le collège doctoral et les établissements membres, la mission doctorale a amélioré et développé le suivi administratif et pédagogique des doctorants avec la création de nouveaux outils de suivi et de communication :

- ❖ mise en place depuis septembre 2017 d'une application unique (ADUM) pour l'inscription pédagogique et le suivi des doctorants à l'échelle du site BFC. Diffusion électronique des thèses,
- ❖ rédaction de la Convention cadre des études doctorales,
- ❖ création d'outils de communication : guide du doctorant et site internet du collège doctoral (versions françaises et anglaises),

*Guide des doctorants // versions en français et en anglais*



- ❖ coordination de la réponse aux enquêtes ministérielles sur le doctorat : SIREDO, SISE, IPDoc (actions menées avec les ED, les cellules APOGEE et SCOLARIX des établissements, les Observatoires le Vie Etudiante de l'UFC et de l'uB et la DRED de l'UTBM),
- ❖ mise en place d'une numérotation en continu des diplômes UBFC (doctorat, HDR et Masters),

La formation doctorale a nécessité d'importants moyens afin de permettre la gestion financière et matérielle avec :

- ❖ le portage des avenants enseignement des doctorants employés par UBFC,
- ❖ le dialogue budgétaire avec les écoles doctorales à mi-année,
- ❖ la mise en place de procédures financières et la rédaction d'un guide à l'attention des gestionnaires d'ED (action menée avec le service financier d'UBFC),
- ❖ la mise en place d'un circuit impliquant la Direction du service FRI, les ED et le service RH UBFC pour la rédaction et la signature des contrats doctoraux 2018 portés par UBFC,
- ❖ la gestion des ressources humaines liées à la mise en place du catalogue commun de formations transversales proposées aux doctorants.

Organisation et communication de 3 événements chaque année :

- ❖ **Une journée de rentrée doctorale** est consacrée chaque année alternativement à Dijon, Besançon et dans le Nord Franche-Comté. Elle a réuni en novembre 2017, 500 doctorants à Besançon et en novembre 2018 près de 250 doctorants à Dijon.
- ❖ **Une cérémonie de remise du Doctorat** a lieu chaque année alternativement à Dijon, Besançon et dans le Nord Franche-Comté.

#### ❖ « Ma thèse en 180 secondes »

UBFC organise la finale du concours régional « Ma thèse en 180 secondes ». Ce concours international de vulgarisation scientifique ouvert aux doctorants francophones du monde entier est un excellent exercice de préparation à l'insertion professionnelle. L'édition 2018 a été marquée par une nouveauté puisque UBFC a proposé d'inviter les lycéens des académies de Besançon et de Dijon à une représentation des 10 candidats sélectionnés. Un prix lycéens a été décerné à cette occasion. Les élèves de Terminale et plus particulièrement les bénéficiaires des dispositifs Parcours d'Excellence et Cordées de la Réussite ont été sensibilisés à cet exercice. Cette journée, qui a accueilli plus 100 lycéens et plus de 250 personnes, a été une réussite et a participé au rayonnement d'UBFC.

« Ma thèse en 180 secondes » mobilise également les compétences de la Culture Scientifique Technique et Industrielle.



## ➤ **Expérimentation pilote Formation Tout au Long de la Vie**



Les établissements membres ont construit ensemble, à l'échelle du site, un projet de développement de Formation Tout au Long de la Vie (FTLV), coordonné et soumis par UBFC en décembre 2016 à l'appel à projets Expérimentation Pilote FTLV du Ministère de l'éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le projet porté par UBFC fait parti des 9 sélectionnés parmi 23 projets soumis à l'échelle nationale. C'est un projet collectif, qui implique tous les établissements. Il est opéré par les vice-présidents de l'uB et de l'UFC en charge de

la FTLV. UBFC a ainsi obtenu trois postes supplémentaires pour le site. Ces postes ont été réparti de la manière suivante : un poste à l'uB, un poste à l'UFC et un poste partagé à 50 % pour AgroSup Dijon et à 50 % pour l'UTBM.

Ce projet doit permettre le développement à l'échelle du site des modèles, des outils et des pratiques nouvelles pour mieux répondre aux exigences et aux besoins de notre environnement économique.

## ➤ **Masters internationaux**



UBFC impulse et coordonne la politique d'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche pour le site Bourgogne-Franche-Comté.

Créer des masters internationaux, enseignés tout ou partie en langue anglaise, représente une réelle opportunité pour accroître la visibilité d'UBFC et renforcer l'attractivité du site. C'est également permettre à des étudiants régionaux et nationaux de se préparer à des carrières internationales.

Grâce au projet ISITE-BFC, des appels à projets « Masters en anglais » ont été ouverts. UBFC a coordonné et suivi ces projets ISITE-BFC, en lien avec les établissements membres et les porteurs de projets. Cela a permis la création de 5 parcours de masters en langue anglaise à la rentrée 2017 et 3 supplémentaires en 2018. UBFC a ainsi été accréditée pour 6 ans par le MESRI pour l'ouverture de 6 mentions de master (5 en mars 2017 et 1 en juin 2018, couvrant ces 8 parcours). Quatre d'entre eux font partie de l'EUR EIPHI. Ces masters sont diplômants UBFC mais sont opérés conjointement par les établissements. Chaque établissement porteur d'un parcours

de master à ce jour bénéficie de 75 k€ par an pour le fonctionnement de ce dernier :

- **Parcours Control For Green Mechatronics (GREEN)** : Mention Automatique, Robotique (UFC et ENSMM) ;
- **Parcours Physiological et Psychological Food Choice Determinant (P2FOOD)** : Mention Sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon et uB) ;
- **Parcours Ecology, Monitoring & Management of Ecosystems (EMME) et Behavioral Ecology & Wildlife Management (BEWM)** : Mention Biologie de la conservation (uB et UFC) ;
- **Parcours Physics, Photonics & Nanotechnology (PPN)** : Physique fondamentale et applications (uB, UFC et UTBM) ;
- **Parcours Behavioral and Digital Economics for Effective Management** : Intelligence Economique (UFC, uB) ;
- **Parcours Microbiology and Physicochemistry for Food and Wine Processes (MP2)** : Microbiologie et Physico-chimie appliquée à la nourriture et au vin (AgroSup Dijon, uB) ;



ENTREZ EN NATURE

# VIVO!

Création scientifique et recherche artistique

BOURGOGNE  FRANCHE-COMTÉ

## 2.4 - LA CULTURE SCIENTIFIQUE & LE RENFORCEMENT DU LIEN AVEC LA SOCIÉTÉ

La coordination d'une politique culturelle en Bourgogne-Franche-Comté, en lien avec celles des établissements membres, est inscrite dans les statuts d'UBFC, qui se positionne en tant que coordonnateur académique pour l'enseignement supérieur afin de porter collectivement de grands événements emblématiques de CSTI susceptibles d'illustrer une spécification territoriale et d'établir un dialogue avec la société (grand public et public scolaire notamment).



En 2017 et 2018 a été organisée, en partenariat avec l'État (DRRT / CCSTI régional) et la Région Bourgogne-Franche-Comté, la Fête de la science autour d'un slogan et d'une thématique régionale, mobilisant sept à huit villages des sciences et associant la plupart des équipes de recherche d'UBFC. La Direction Régionale de la

Recherche et de la Technologie (DRRT) de Bourgogne-Franche-Comté avait exprimé dès 2016 son souhait d'associer fortement UBFC au pilotage de la Fête de la science.

### ❖ VIVO!

Un ambitieux programme de recherche artistique et de création scientifique, fortement soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté (à hauteur de 250 k€ sur un budget global consolidé de l'ordre de 500 k€), initié en 2017 et coordonné par UBFC, avec l'appui des services correspondants des établissements membres, a été déployé en 2018. Ce programme intitulé « VIVO ! Entrez en nature », mobilisant les liens entre les arts et la science, s'est proposé d'explorer les thèmes scientifiques mettant en exergue les re-

lations entre l'Homme et la Nature en prenant appui sur les thématiques à la croisée des axes 1, 2 et 3 d'ISITE-BFC. Ce programme a visé, d'une part, à faire mieux connaître les thématiques de recherche du site de la population et de la communauté et d'autre part, à permettre et faciliter l'identification et le sentiment d'appropriation d'UBFC par notre communauté. Il était question, notamment, d'explorer l'impact environnemental sur le long terme des sociétés anciennes, les stratégies d'occupation du territoire,



# ENTREZ EN NATURE VIVO!

Création scientifique  
et recherche artistique

BOURGOGNE ■ FRANCHE-COMTÉ



l'analyse du retour au « sauvage » de la nature, la question de l'alimentation et de l'agro-écologie, la circulation des polluants de la géosphère à la biosphère, mais aussi la façon dont nous utilisons le vivant pour nous soigner, l'imbrication toujours plus forte entre les technologies et le vivant, l'accompagnement social d'une transition écologique ou des liens entre activité artistique et respect de l'environnement... Sur un sujet aussi vaste, le programme ne devait pas tenir un discours linéaire et exhaustif. Il devait apporter des éléments de connaissance, des pistes de réflexions et des débats sur des sous-thèmes plus précis ; chaque proposition faite au public constituant une pièce d'un puzzle se dessinant au fur et à mesure de l'avancée du programme.

Les établissements, plus particulièrement les universités de Bourgogne et de Franche-Comté, ont travaillé sur l'ensemble du territoire afin d'irriguer le bassin de population. Des actions de type Experimentarium, expositions, balades scientifiques..., mais également la co-construction de projets avec des partenaires tels que les orchestres Dijon Bourgogne, le Jardin des sciences, la Saline Royale d'Arc-et-Senans, le FRAC Franche-Comté, les micro-fermes bisontines, l'espace multimédia Gantner, la Maison de l'envi-

ronnement, le musée de Bibracte, ont ainsi été déployées tout au long de l'année 2018. Sur le temps fort du territoire franc-comtois, ce programme s'est invité aux manifestations de la Fête de la Science, en étroite partenariat avec le CCSTI-Bourgogne-Franche-Comté-Le Pavillon des Sciences, créant ainsi une mutualisation de thème et de moyens qui a permis de presque doubler la fréquentation de deux villages des sciences (campus de La Bouloie de Besançon et espace de la Roselière de Montbéliard, ce dernier bénéficiant d'opérations conduites par des laboratoires de recherche du territoire). Le temps fort de Dijon, mutualisé avec la Semaine de la nature a recueilli les mêmes effets, totalisant à lui seul plus de 10 000 visiteurs.

Au total, « VIVO ! Entrez en nature » a rassemblé en 2018 près de 22 000 visiteurs sur trois temps forts (mars à Cluny, mai à Dijon et octobre à Besançon et Belfort/Montbéliard) et mobilisé plus de 80 partenaires (acteurs culturels, scientifiques et éducatifs ...), pour la plupart régionaux.

La coordination par UBFC d'une action du même type et de même ampleur pourrait à nouveau s'envisager en 2020/2021.

Par ailleurs, UBFC a contribué à la coordination de l'édition 2018 de la nuit européenne des chercheurs (programme européen H2020), en lien très étroit avec les universités de Bourgogne et de Franche-Comté (établissements porteurs et têtes de réseau) et devrait maintenir son engagement par le soutien au projet européen STORIES ainsi qu'au festival des expérimentariums en 2019.



## 2.4 - LA VIE ÉTUDIANTE

### ❖ Mise en place du SDVE schéma directeur de la vie étudiante

La loi du 22 Juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a modifié l'article L. 718-4 du code de l'éducation. Celui-ci stipule que « l'établissement d'enseignement supérieur chargé d'organiser la coordination territoriale dans les conditions fixées par l'article L.718-3 élabore avec le réseau des œuvres universitaires et scolaires un projet d'amélioration de la qualité de vie étudiante et de promotion sociale sur le territoire, en associant l'ensemble des établissements partenaires. »

La finalité du schéma directeur est de définir une politique globale de vie étudiante sur le territoire qui s'inscrit dans le cadre du Plan National de Vie Étudiante (PNVE).

Le schéma directeur de la vie étudiante a été annexé au contrat de site. Il comporte cinq parties :

- ❖ les éléments de cadrage (plan national de la vie étudiante et Schéma Régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation),
- ❖ les éléments de diagnostic,
- ❖ les grandes orientations, les marqueurs forts,
- ❖ les enjeux et les objectifs,
- ❖ les modalités de fonctionnement et de gouvernance.

*Dans ce domaine également, les chefs d'établissement n'ont pas souhaité que nous allions au-delà de la rédaction du premier volet du SVDE. Compte tenu des engagements pris dans le cadre du contrat de site, ils leur appartient donc de prendre en charge le second volet, déclinant les objectifs décrits dans le premier volet en actions et instances locales.*



L'ensemble des actions menées viendront nourrir et développer les 10 priorités suivantes :

- ❖ Le logement
- ❖ La restauration
- ❖ Les bourses et la politique sociale
- ❖ Les activités associatives
- ❖ Les activités culturelles
- ❖ L'accompagnement des étudiants touchés par un handicap
- ❖ La meilleure gestion des rythmes universitaires (journalier, hebdomadaire, semestriel et annuel)
- ❖ Favoriser la réussite universitaire en neuf mesures phare,
- ❖ Favoriser l'engagement et la valorisation des compétences des étudiants
- ❖ La Bourgogne-Franche-Comté, territoires d'innovations et d'engagements.

Il est prévu des modalités de fonctionnement et de gouvernance du SVDE, afin que l'essentiel des décisions et des actions soient menées au plus près des étudiants, au sein des campus. Il a été décidé que la déclinaison opérationnelle du SVDE serait placée sous la responsabilité des établissements. Il leur appartient donc, en lien étroit avec le CROUS, de nourrir ce schéma directeur de la vie étudiante de projets développés dans chacun des territoires et campus de la Région.

## Assises de la vie étudiante



Des assises de la vie étudiante se sont tenues le 3 avril 2018 à Besançon. Elles sont un jalon important du SDVE en terme de consultation des acteurs de la vie étudiante et de construction avec et par la communauté de la vie étudiante de demain à l'échelle d'UBFC. Plus de 150 acteurs de la vie étudiante ont participé à cette journée animée par TalentCampus, représentant les 7 établissements membres d'UBFC, mais aussi des doctorants, des lycéens, des personnels de chaque établissements et des partenaires de la vie étudiante (Région, CROUS, rectorat, communautés d'agglomération, ...).

La journée fût riche en travaux et en échanges. La méthode utilisée était celle du « design thinking » et se voulait professionnalisante pour les participants organisés en équipes.

Dans les réflexions, quatre grands besoins de la vie étudiante en Bourgogne-Franche-Comté ont émergé : connexion entre les établissements, communication et information aux étudiants, valorisation de l'engagement associatif et mobilité. Les équipes ont produit des synthèses pour proposer des réponses à ces besoins.



Affiche des Assises de la vie étudiante // 3 avril 2018

Fort du succès de la première édition en 2018 et conformément au SDVE, UBFC devrait organiser à Dijon une nouvelle édition des assises de la vie étudiante, programmée à l'automne 2019. Cet événement, pilier de l'élaboration de la politique de la vie étudiante à l'échelle du territoire, vise à fédérer les acteurs concernés (étudiants mais aussi personnels des établissements et partenaires) et à construire avec eux les prochains jalons de la vie étudiante de demain pour notre territoire.

## Programme la Ruche



Ce programme est né des réflexions des assises de la vie étudiante, et s'inscrit dans trois axes du schéma directeur de la vie étudiante :

- ❖ "favoriser l'engagement et la valorisation des compétences des étudiants",
- ❖ "le site Bourgogne-Franche-Comté : un territoire d'innovations et d'engagements",
- ❖ "l'accueil et l'accompagnement des étudiants".

Ce programme a pour objectifs de renforcer la qualité de la vie étudiante en Bourgogne-Franche-Comté, de valoriser l'engagement étudiant. Pour la première année de sa mise en place en 2018, le programme

consiste en l'organisation de week-ends de formation à destination des étudiants engagés au sein de leurs établissements, et se parachève par l'organisation d'une summer school de l'étudiant engagé destinée à des étudiants locaux, nationaux et internationaux francophones. Une interface numérique de partage sera intégrée au projet.

Les résultats attendus à moyen terme sont une augmentation de la structuration des actions associatives et une mise en réseau des associations étudiantes, ainsi que la dissémination d'étudiants formés à former leurs pairs engagés.

## 2.6 - LA POLITIQUE NUMÉRIQUE

### **Vers une politique numérique commune**

*Parmi les difficultés rencontrées et qui impactent le travail quotidien de nombreux agents, il y a celle des systèmes d'information et logiciels de gestion. Le fait est qu'en France comme en Bourgogne-Franche-Comté cohabitent des logiciels différents souvent sans interopérabilité possible. C'est le cas dans de nombreux domaines : ressources humaines, déplacements, finances, etc.*

*Il ne nous paraît pas possible de construire une université fédérale pleinement opérationnelle sans avancer sur ce sujet essentiel. Les systèmes d'information essentiels (gestion financière en particulier) n'étant pas interopérables, il n'y a donc pas d'autres solutions que les établissements décident de converger vers un outil commun. Ceci doit naturellement s'inscrire dans le temps, avec un accompagnement important des agents. Cette transition devra prendre en considération les nombreuses contraintes et les expériences réussies, en harmonisant nos procédures en se basant sur les bonnes pratiques.*

Conformément à ses statuts et à la loi Enseignement Supérieur Recherche du 23 juillet 2013, UBFC travaille à la politique numérique de site, dont la stratégie menée avec l'ensemble des partenaires a pour objectif l'optimisation des interactions entre les processus métiers des établissements membres. Ainsi, la trajectoire consiste à atteindre un Campus numérique unique respectant les spécificités et l'histoire de chaque établissement et site géographique. Dans un contexte de regroupement, le numérique occupe donc une place majeure, formant un réel levier de structuration, d'échange et d'efficacité. En conséquence, la carte PASS'UBFC cristallise ce processus de co-construction.

Là où les systèmes d'information sont différents entre les établissements du regroupement et ne permettent pas d'interopérabilité, la coordination du numérique reste un enjeu stratégique pour la réussite des projets opérés pour le compte du site Bourgogne-Franche-Comté. Le rôle d'UBFC dans sa démarche de coordination des politiques numériques, en adéquation avec le Schéma Directeur du Numérique (SDN), doit porter d'un point de vue opérationnel un portefeuille de projets. Ainsi, les actions menées s'inscrivent dans ce cadre stratégique, dont les orientations identifiées par la gouvernance du numérique, représentée par le comité de pilotage du numérique, ont été présentées aux cours des conseils des membres consécutifs.

## ❖ Le Schéma Directeur du Numérique : une trajectoire pour le numérique



Accompagnée par un cabinet de conseil mandaté durant l'année 2017, la gouvernance du numérique représentée par l'ensemble des référents numériques des établissements et coordonnée par UBFC, a travaillé à adapter les orientations stratégiques, à prioriser les actions et à formaliser un portefeuille de projets pour la période 2017-2020. Ainsi, le Schéma Directeur du Numérique traduit une politique numérique de site partagée et s'organisant selon 3 programmes se déclinant selon différents axes :

### 1 - Le numérique au service des missions des établissements membres

- ❖ le numérique au service de la pédagogie
- ❖ le numérique au service de la recherche

### 2 - Le numérique pour la modernisation et la simplification des procédures

- ❖ le numérique en support d'un e-Campus
- ❖ le numérique en support de la modernisation
- ❖ le numérique en support de la gouvernance et du pilotage

*« Le Schéma Directeur du Numérique cristallise une politique numérique co-construite respectant les spécificités et l'histoire de chaque établissement. »*

### 3 - Le numérique pour le développement d'un campus d'avenir

- ❖ le numérique pour le développement des infrastructures
- ❖ le numérique pour le développement de la sécurité des usagers, des biens et des systèmes d'information

Des groupes de travail de rédaction ont été mis en place ainsi que sept cellules de travail soit une cellule par axe du portefeuille de projet, intégrant chacune d'elles deux coordinateurs techniques représentant un des sept établissements. Il s'agissait d'impliquer l'ensemble des établissements membres d'UBFC dans un travail collaboratif.

## ❖ Systèmes d'information de scolarité



Les difficultés rencontrées sur la question des systèmes d'information de scolarité, telles que le numéro de diplôme de doctorat ou les remontées SISE ont impliqué un travail de coordination. Ces questions

font ainsi l'objet de réunions impliquant les personnels d'UBFC siège et des établissements membres dans le cadre d'un groupe de travail scolarité.

## ➤ Carte PASS'UBFC : une carte multiservices unique pour tout le territoire



Le groupe de travail sur la Carte PASS'UBFC avait été mis en place lors de la gouvernance provisoire de la COMUE UBFC. Chaque étudiant et personnel de la communauté bénéficie de la même carte PASS'UBFC. Les services accessibles avec cette carte peuvent être différents en fonction des établissements.

Rétabli au cours de cette gouvernance, le groupe de travail a pour charge d'avancer sur les évolutions de la carte multiservices, ainsi que le projet d'expérimentation de la carte d'étudiant européenne. Les réflexions portent sur l'ensemble des services numériques offerts par la carte PASS'UBFC. L'objectif est également de faire converger les coûts des services sur l'ensemble du territoire.

## ➤ Carte d'étudiant européenne



Le projet de carte étudiant européenne ESC (european student card) permet à un étudiant de faire valoir ses droits auprès des établissements adhérents au projet. Ce dispositif est inscrit au plan national de vie étudiante (PNVE), le comité de pilotage du projet est constitué des parties prenantes essentielles de l'enseignement supérieur français, du comité national carte étudiante, des représentants de l'enseignement supérieur d'Italie, d'Allemagne et d'Irlande. Le CNOUS en assure la direction opérationnelle.

Ce projet est porté par un établissement membre d'UBFC, l'université de Franche-Comté pour le compte d'UBFC, en partenariat avec le CROUS de Besançon sur deux plans :

- mobilité des étudiants
- accès aux centres communs de documentation

La phase d'expérimentation de la ESC en Bourgogne-Franche-Comté a été présentée au séminaire international organisé par le CNOUS le 5 juin 2018 au Centre International de conférence Sorbonne Universités, en présence de nombreux partenaires européens.

## ➤ Datacenter régional UBFC



Dans le cadre des travaux conduits par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour la modernisation des infrastructures et des services numériques de l'enseignement supérieur et de la recherche, une première phase de labellisation s'est engagée. Le dossier « datacenter régional UBFC (DCR UBFC) » est le seul de cette première phase levant toutes les réserves du Ministère et dont la décision de labellisation par le Comité D'Orientation du NUMérique (CODORNUM), instance décisionnelle du Ministère, a été rendue le 28 mai 2018.

Les membres du CODORNUM proposent aux acteurs de l'ESR des orientations à un haut niveau stratégique

et politique sur les sujets en relation avec la transformation numérique de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le Comité d'orientation du numérique se compose en particulier de la Directrice de la DGE-SIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle) et du Directeur de la DGRI (Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation). Les membres du Cabinet et le secrétaire général sont également présents et participent aux décisions. Les autres membres du CODORNUM sont la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI), la Conférence des Grandes Écoles (CGE), les organismes de recherche (CEA, CNRS, INRA, INRIA, INSERM).

Dans le cadre de l'Agenda Numérique, le MESRI a engagé une démarche de modernisation des infrastructures dont les enjeux sont la réduction de l'empreinte écologique, le renforcement de la sécurité des systèmes d'information (intelligence économique, continuité de fonctionnement, capacité de reprise d'activité), la rationalisation des équipements et la souveraineté numérique.

En juin 2017, le processus de labellisation d'un datacenter par région est initié dans sa première phase. UBFC a ainsi coconstruit et déposé un projet en sep-

tembre 2017 pour le site Bourgogne-Franche-Comté. Il fait partie des premiers dossiers déposés, avec ceux de la région PACA et de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Afin de lever les réserves émises par le MESRI sur ces trois projets, un deuxième dépôt de dossier le 25 mars dernier par les trois porteurs de projet a permis aux vice-présidents et responsables chargés du numérique des établissements membres de renforcer la qualité et la crédibilité du dossier en soulignant l'articulation du projet avec le Conseil Régional et les collectivités publiques.

### *« Les établissements membres ont marqué l'essai en travaillant ensemble pour construire ce projet collectif de Datacenter régional UBFC. »*

Aujourd'hui, les Datacenters et centres de calcul sont nombreux sur le territoire Bourgogne-Franche-Comté. L'objectif était d'aboutir à un seul équipement, un seul bâtiment et un seul mésocentre (centre de calcul) pour l'ensemble du territoire. Les établissements membres d'UBFC ont travaillé ensemble pour construire ce projet collectif. UBFC a joué son rôle de coordination, en fédérant l'ensemble des partenaires et à porté le projet. Le Datacenter régional UBFC actuellement opéré par l'Université de Bourgogne sur le site dijonnais sera ainsi un outil pour l'ensemble de la communauté UBFC grâce au pilotage par l'ensemble des acteurs. La modernisation des infrastructures réseau est nécessaire car la qualité de services se doit d'être à la hauteur des enjeux.

Le dossier est constitué de plusieurs chapitres :

- ❑ présentation des Datacenters et des mésocentres du site UBFC,
- ❑ description de la stratégie qui sera mise en œuvre afin d'atteindre les objectifs précisés dans ce document,
- ❑ définition des centres de compétences,
- ❑ modernisation des infrastructures réseaux et de leur coût,
- ❑ présentation de la feuille de route de la phase d'expérimentation et de modernisation du projet Datacenter régional UBFC labellisé,
- ❑ analyse AFOM (SWOT),
- ❑ annexes dont une proposition de gouvernance du Datacenter régional UBFC.

## ❑ **Projet ONDE**



La Région Bourgogne-Franche-Comté porte l'ambition d'être leader dans la révolution numérique et la transition des politiques publiques que cela induit. Au titre du développement économique, la Région accompagne la transition numérique des entreprises. Elle a dédié une plateforme collaborative appelée ONDE (Outils Numérique pour le Développement Économique). Cet outil spécifique a pour but

d'accompagner les entreprises, conformément aux orientations du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation. Il permet de coordonner et valoriser les offres de services des partenaires et de simplification pour les entreprises. UBFC s'y implique, car c'est un support de visibilité et de pilotage.

## ▣ Protection des données



Dans le cadre de la réglementation européenne, un délégué à la protection des données a été mis en place. UBFC en tant qu'établissement public entre dans le champ d'une autorité publique au sens de la réglementation et elle doit disposer d'un délégué à la protection des données. La cartographie du numérique UBFC est la pierre angulaire de l'action de ce délégué. La direction des systèmes d'information UBFC a mis en place un outil de gestion libre de parc informatique (GLPI) dans lequel elle actualise, à chaque fois que nécessaire, la cartographie. Cet

outil a été pensé comme devant être librement accessible au délégué en coordination avec l'ensemble des responsables de traitement. Le délégué est responsable de la tenue d'un registre des traitements mis en œuvre. Il est en mesure d'identifier les failles de sécurité et informe les responsables (UBFC et autorités) de la détection de ces dernières. Il participe à la formation du personnel en matière de codes de conduite, conseille et veille à la mise en œuvre des études d'impact sur la vie privée (EIVP).





## 2.7 - LES ACTIONS A L'INTERNATIONAL



De nombreuses actions ont été menées sur le plan des relations internationales, dans le cadre d'une stratégie d'identification des établissements étrangers cibles pour lesquels une proposition commune constitue un atout, ainsi qu'en valorisant les forces du territoire et en développant des bonnes pratiques communes. Les premiers masters en anglais UBFC ayant été ouverts en septembre 2017, une large information a d'abord été faite lors de la création de ces masters, notamment via des déplacements à des salons de recrutement internationaux, en participant à des rencontres institutionnelles et de Campus France et en affichant les Masters UBFC sur 2 plateformes de référencement :

- ❖ le portail FindAMaster,
- ❖ le portail StudyPortal.

*Rentrée des Masters internationaux d'UBFC*



UBFC participe au Programme Erasmus + pour accompagner l'internationalisation des formations. Elle a obtenu la Charte Erasmus + accordée par la Commission européenne pour la période 2014-2020. UBFC adhère à la convention CEF (CEF : Centre pour les études en France) pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches d'inscription.

UBFC a déployé une démarche très volontariste vis-à-vis des recrutements internationaux en participant :

- ❖ aux journées Rencontres Recherche et Innovation organisées par Campus France, 3-4 juillet 2017, Paris ;
- ❖ à la journée de rencontres institutionnelles, journée de la Science Française en Chine « French Science Day », autour de la coopération académique et scientifique, novembre 2017, Pékin, Chine ;
- ❖ au PhD Workshop, salon de recrutement organisé par le Ministère chinois de l'Education et Chinese Education Association for International Exchange (CEAIE) :
  - 18 - 19 novembre 2017: salon de recrutement (Pékin) ;
  - 21 novembre 2017 : salon de recrutement (Shanghai) ;



- ❖ au salon de recrutement The Go-Abroad Fair (Utrecht, the Netherlands), 24-25 novembre 2017 ;
- ❖ au salon de recrutement The Go-Abroad Fair (Ghent, Belgique), 26 novembre 2017 ;
- ❖ au Salon Naturejobs Career, 4 octobre 2018, Londres ;
- ❖ au salon de recrutement China Education Expo (CEE) :
  - Wuhan : 23 octobre 2018 ;
  - Shanghai, 27-28 octobre 2018 ;
- ❖ à la réunion franco-russe : rencontre entre les porteurs de programmes IDEX ou I-SITE français et leurs équivalents russes (Programme 5-100), novembre 2017, Paris ;
- ❖ au colloque « JINR-Day in France », Joint Institut of Nuclear Research » (JINR, Doubna, Russie), 15 février 2018, Paris ;
- ❖ au « Belt and Road University Presidents Forum » à Hefei, (Chine), 14-17 septembre 2018 ;
- ❖ au forum dédié à la collaboration internationale universitaire franco-Sibérienne :
  - Novossibirsk 26-27 novembre 2018 ;
  - Tomsk, 28-30 November 2018.

Des déplacements à l'étranger et l'accueil de plusieurs délégations étrangères ont conduit à des accords cadres de coopération scientifique et académique :

- ❖ Tomsk Polytechnic University (TPU), Russie,
- ❖ Yerevan State University (YSU), National Academy of Sciences of the Republic of Armenia (NAS RA), Russian-Armenian University (RAU), Armenian National Agrarian University (ANAA), Arménie,
- ❖ Wuhan University of Technology (WHUT), Chine.

Des échanges ont permis de créer des programmes de double diplôme :

- ❖ accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau doctoral avec University of Chemistry and Technology, Prague (UCT Prague), République tchèque,
- ❖ accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau Master (Domaines : Material Science et Physics and Applications) avec Tomsk Polytechnic University (TPU), Russie,
- ❖ accord avec l'université Dedan Kimathi University of Technology (DEKUT), Double-Diplôme pour le master ISITE UBFC GREEM, Kenya,
- ❖ l'accord-cadre de coopération scientifique & culturelle avec le College of BioMedical Engineering (CBME), Taipei Medical University (TMU), Taiwan,
- ❖ double-Diplôme avec le Centro de Investigaciones en Optico (CIO) pour le master ISITE UBFC GREEM, Mexique.

Des signatures d'accord de double diplôme sont prévues en début 2019 :

- ❖ double-diplôme avec Moscow Institute for Physics and Technology (MIPT, Russie) : domaine Physique et Applications,
- ❖ double diplôme avec Technical University of Kaiserslautern (Allemagne) : Masters PPN, GREEM, Computer Science, Ecology,
- ❖ double diplôme avec Russian-Armenian University (RAU, Arménie) : domaine Physique et Applications.

*Accord sur la mise en place d'un programme de double diplôme au niveau doctoral avec University of Chemistry and Technology, Prague (UCT Prague), République tchèque,*



Un accueil de délégations étrangères à UBFC :

- ❖ délégation de l'Université de Lagos (Nigéria), octobre 2016,
- ❖ délégation de la Province de l'Anhui à Besançon (Ministry of Education of Anhui Province, West Anhui University, Tongling University, Bengbu University, Hefei University, Anhui University), 5 - 7 novembre 2017,
- ❖ délégation de l'Université de l'Anhui (Chine), juin 2018,
- ❖ délégation de l'University of Chemistry and Technology of Prague (UCT Prague), septembre 2018,
- ❖ délégation du Nigéria : University d'Ebonyi State University, University of Lagos, Bayero, University Kano, University of Ibadan, 22 novembre 2018,
- ❖ symposium Franco-Chinois : la Région Bourgogne-Franche-Comté a été choisie comme référente française, notamment en raison des relations avec la Franche-Comté et la Province de l'Anhui. La délégation était composée des représentants d'une vingtaine d'universités émanant des Provinces de Chine (Anhui, Beijing, Guizhou, Heilongjiang, Hunan, Chengdu, Fujian, Haikou...). Trois représentants de l'association China education association for international exchange (CEAIE) présents y compris la Secrétaire générale Madame Zhou Yan. (50 personnes), 15 novembre 2018,
- ❖ délégation Chinoise de Qilu University of Technology - QLUT (JINAN, Shandong Province, Chine). La délégation a visité IUVV Jules GUYOT, AgroSup Dijon, CGSA, UBFC, 5 - 6 novembre 2018.

Ainsi, en peu de temps, une importante dynamique internationale a été initiée. Elle devra être poursuivie.



Flyer de présentation UBFC à l'international



The logo of the University of Bourgogne Franche-Comté (UBFC) features a stylized, multi-colored wave or ribbon shape composed of numerous thin, overlapping lines in shades of blue, green, yellow, and red, creating a dynamic and modern aesthetic.

**UBFC**

UNIVERSITÉ  
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

**Université Bourgogne Franche-Comté  
(UBFC)**

32 avenue de l'Observatoire  
25 000 BESANCON  
Tél. : 03 63 08 26 50

**Plus d'informations  
sur notre site internet : [www.ubfc.fr](http://www.ubfc.fr)**

**Directeur de la publication**

Nicolas CHAILLET

**Conception graphique**

Delphine JOLISSAINT

**Crédits photos & illustrations**

UBFC  
Ludovic GODARD - UFC  
UTBM  
AgroSup Dijon

**Date de publication**

Décembre 2018

**Contact**

[communication@ubfc.fr](mailto:communication@ubfc.fr)